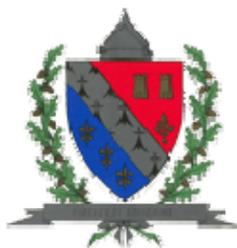


*Fideles et Solidaires
(Loyal and Independent)*



The information contained in this file was copied directly from the two volume French publication of, "Les familles Allaire-Dallaire" by Violette Allaire ... 24 Jun 1962 & 1964, Quebec, Canada. The information has been converted to "pdf file format" for all to research & enjoy...

~

L'information contenue dans ce fichier a été copiée directement des deux volumes de, "Les familles Allaire-Dallaire" de Violette Allaire... le 24 juin 1962 & 1964, Québec, Canada. L'information a été convertie à "pdf format fichier" pour que tout le monde puisse la rechercher et l'apprécier...

*Compiled by ~ Compilé par ...
Philip John Dallaire
Tecumseh, Ontario, Canada*

November 17, 2006

*My Allaire/Dallaire Genealogy...
www.dallaire.ca/genealogy/*

*Les familles Allaire-Dallaire Publication...
www.allaire-dallaire-genealogy.phildallaire.net/book.html*



Charles Allaire

Charles Allaire, frère cadet de Jean, figure d'abord dans un contrat de mariage passé à Québec, au domicile de la fiancée, le dimanche 23 juillet 1662 (Ct Audouart) (Appendice XVI) avec Françoise Chapelain, âgée d'environ 17 ans, fille de Louis Chapelain, tourneur de la Basse-Ville de Québec, et de Françoise De Chau, mais, comme il arrivait fréquemment à cette époque, le contrat fut résilié par la suite, apparemment à l'amiable puisque les deux familles semblent avoir entretenu d'excellentes relations. Cette même Françoise Chapelain, qui épousa au Château-Richer, le 6 juin 1664, David Létourneau (David et Sébastienne Guéry), fut, avec

Jean, Allaire le 15 septembre 1669 (Sainte-Famille) marraine de Charles, quatrième enfant de Charles Allaire, puis, le 23 août 1674 (Sainte-Famille), Françoise De Chau, sa mère, fut marraine avec Jean Prémon, de Jean-François, septième enfant, et enfin, le 23 janvier 1677 (Sainte-Famille), Marie-Anne Létourneau, fille de David Létourneau et de Françoise Chapelain, fut marraine avec François Turcot, de Catherine, huitième enfant.



Un Mariage Vendéen, d'après GUSTAVE JANET.

Comme ces compérages le prouvent, Charles Allaire n'avait guère opté pour la solitude du coeur. Déjà âgé de 26 ans, il rêvait toujours d'une compagne pour partager son existence, et le grand «Tremble-terre universel en Canada» du «Lundy gras» «5 Febvrier 1663», dont le «broussement s'étendit en mesme temps dans toute l'estendue de Canadas» «ayant continué iusques dans le moist d'Aoust c'est-à-dire plus de six mois» et fit aussi «de grands remuemens dans les consciences»⁷¹ ne semble pas avoir émoussé ses projets matrimoniaux. Il s'accommoda sans doute

(71) Cf (49) cit., Vol. III, Chapitre II, pp. 3, 5.

assez bien de cet «enterrement de vie de garçon» pour le moins inusité, car le mardi 31 octobre 1663 fut pour lui une journée mémorable.

Il comparut devant le Conseil Souverain comme demandeur au paiement de la somme de vingt-cinq livres pour reste de gages et services rendus au défendeur, auquel il réclame cent vingt anguilles. Comme ses contemporains, Charles Allaire ne menait pas l'existence à grandes guides, et vingt-cinq livres représentaient bien une petite somme pour entrer en ménage. Mais, hélas, le défendeur était là aussi, et c'était un bon Normand, Guillaume Lelièvre, originaire de Saint-Léonard de Honfleur (Normandie), qui déclara avoir satisfait le demandeur (Appendice XVII).

On sait qu'à l'époque l'anguille était fort recherchée, et le R.P. Jérôme Lalemant écrit qu'elle avait «vn goust bien meilleur de beaucoup que les nostres» (celles de France), qu'elle était abondante, «Tel Pescheur s'est trouué auoir pris ung mille anguilles, qui sont très excellentes estant salées et de tres-bonne garde; car c'est vne excellente prouision, en ce qu'elle porte son assaisonnement avec soy, se mangeant rostie sur le feu sans qu'il soit besoin ny de beurre, ny d'aucune saulce, et mesme estant bouillie, elle sert et de berrue et de graisse pour faire les postages.»⁷²

La peau d'anguille était aussi fort en usage. On en faisait de la «babiche»⁷³ qui servait de ficelle d'emballage, de cordon de chassures, à réparer les souliers, à lier la batte au manche du fléau et à maints autres usages.⁷⁴

Retrouvons donc ce même jour du 31 octobre 1663 Charles Allaire en la «Maison du sieur Bourdon, procureur du Roy», et sa fiancée, Catherine Fiebvre, où, pardevant Duquet, notaire royal, ils passent leur contrat de mariage en communauté de biens, se fond don mutuel «entrevif», au dernier vivant les biens, la somme de deux centres livres tournois à prendre avant partage par le survivant. La future épouse est douée du «douaire coutumier» (Appendice XVIII).

A cette occasion, les témoins qui signèrent au contrat de mariage furent Monsieur Jean LeSueur, ancien curé de la paroisse Saint-Sauveur, de Thury-Harcourt (sur la ligne de Caen à Flers), «dont l'amitié était une bénédiction pour les familles qui en jouissaient»⁷⁵, Anne Gasnier, restée célèbre dans l'histoire de la colonie pour la part qu'elle a prise à l'émigration, ayant eu la garde et la direction des «Filles du Roy», de même que le gendre de cette dernière, Denis Ruette D'Auteuil, qui avait épousé Claire-Françoise Clément du Vault, née du mariage d'Anne Gasnier à Jean Clément du Vault,⁷⁶ Verrier, procureur général, et Du Laurent, greffier. Après le décès de sa première femme, Jacqueline Potel, Jean Bourdon épousa Anne Gasnier, le 21 août 1665, à Québec.

Plusieurs lignes manquant au contrat de mariage, on ne peut établir si Catherine Fiebvre était une «Fille du Roy», bien qu'il en soit arrivées à Québec à l'été de 1663, venant de la Rochelle, à bord des navires des capitaines Nicolas Gargot et Jean Guillon.⁷⁷ Ce dernier aurait-il été

(72) Cf (49) cit., Chapitre XXV, p. 29

(73) LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA. *Glossaire du Parler français au Canada*, Québec, L'Action sociale (Ltée), 1930, p. 83.

(74) A.-N. MONTPETIT, *La peau d'anguille*, dans Bulletin des Recherches Historiques, Vol. 14 — No 3 — Mai 1898, p. 118.

(75) Abbé AUGUSTE GOSSELIN, *Jean Bourdon et son ami, l'abbé de Saint-Sauveur*, Québec, Dussault & Proulx, 1904, p. 145.

(76) R. P. ARCHANGE GODBOUT, *Ruette d'Auteuil*, dans Mémoires de la Société généalogique canadienne-française Vol. V, No 1, Janvier 1952, pp. 10-12.

(77) GUSTAVE LANCTOT, *Filles de joie ou filles du Roi*. Montréal, Les Editions Chantecler Ltée, 1952, p. 105.

apparenté à Louis Guillon, cousin germain du père de la fiancée, Fiacre Fiebvre (Cf Appendice IV), qui aurait incité la jeune orpheline à venir en Nouvelle-France ? La petite histoire est faite de maintes questions qui restent, hélas, sans réponse. L'hospitalité de Jean Bourdon permet cependant de supposer que la fiancée était une « protégée » d'Anne Gasnier, qui avait fondé l'Oeuvre des filles émigrées, dont le bureau principal se trouvait dans une maison que son futur époux possédait au pied de la côte de la Basse-Ville, où elle logeait et entretenait les filles que l'on envoyait chaque année dans la colonie, en attendant qu'elles soient demandées en mariage, et dont elle s'occupait avec une autre dame de qualité, Marie-Barbe de Boulogne, veuve du Gouverneur Louis d'Ailleboust.⁷⁸

On ne saurait trop louer l'heureuse influence de la présence féminine dans la colonie naissante et le rôle éminent que des femmes supérieures purent remplir soit dans l'enseignement, l'évangélisation, l'hospitalisation, le recrutement et l'établissement des jeunes immigrées. Parmi les plus remarquables, Mère Marie de l'Incarnation, Mère Catherine de Saint-Augustin, Mère Marguerite Bourgeoys, et leurs compagnies, Madeleine de Chauvigny (Madame de la Peltrie), Marie-Barbe de Boulogne, Anne Gasnier, Hélène Boullé, Marie Rollet, Jeanne Mance, l'orante Jeanne Leber, furent l'élément de dignité et de charité qui pénétra si profondément dans la vie sociale de toute la colonie.

La plupart des Français qui émigraient en Nouvelle-France venaient seuls et dans le but d'y établir des familles, les autorités recrutèrent des jeunes filles parmi les plus saines et les plus vertueuses. Il est avéré que celles ainsi emmenées de France pour épouser les colons avaient un passé limpide. Si elles venaient sans parents ou amis, on les faisait accompagner par une dame de confiance, parfois une religieuse, qui les remettait entre les mains de personnes fiables. Parmi les nombreux témoignages à cet effet, nous avons celui d'un des plus respectables habitants du pays, le sieur Boucher.⁷⁹

Pas plus que de sa belle-soeur, nous ne possédons de portrait de Catherine Fiebvre. Nous savons qu'au moment de son mariage, elle était âgée de 17 ans et orpheline de père. De toute évidence, elle eut les faveurs de l'impatient célibataire, et nous aimons à penser qu'elle fut aimable comme Rachel, sage comme Rébecca et fidèle comme Sara.

A l'église Notre-Dame de Québec, le vendredi 10 novembre 1663, Monsieur Thomas Morel, vicaire, bénit leur union en présence de Monsieur Jean Bourdon, déjà cité, de Martin de Saint-Aignan, qui devint plus tard le voisin de terre des époux, et de « plusieurs autres » non mentionnés à l'acte de mariage (Appendice XIX).

Et bientôt l'enfant paraît. D'abord, Marie, baptisée le 26 novembre 1664, puis Charles, le 26 mars 1666 (Registres au Château-Richer), auxquels maman Catherine chante l'Endormette, cette vieille femme qui verse, à la nuit tombante, le sable et le sommeil dans les yeux des enfants:

« Passez, l'Endormette,
Passez par cheux nous,
Endormis gars et fillette,
La nuit et le jou. »⁸⁰

(78) Cf (75) cit., p. 189.

(79) Abbé J.-B.-A. FERLAND, *La France dans l'Amérique du Nord*. Montréal, Granger Frères, 1929, Vol. II, p. 5.

(80) Cf (56) cit., p. 762.

Mais le chant des anges remplaça bientôt la berceuse, car les chérubins s'endormirent pour toujours, et, en 1666, lors du premier recensement de la colonie, leur petit nid était vide.⁸¹

Charles Allaire vécut-il au Château-Richer, où se trouvent les actes de baptême de ses deux premiers enfants ? Nous ne le croyons pas. Rappelons que les paroisses de Château-Richer et de Sainte-Famille furent fondées en 1661,⁸² mais que la construction de l'église de Sainte-Famille, première érigée sur l'île d'Orléans, où le couple s'établit d'abord, ne fut commencée qu'en 1669,⁸³ ce qui explique sans doute l'inscription de ces actes au Château-Richer.

Charles Allaire à Sainte-Famille

Au recensement de 1666, le couple est à Sainte-Famille, entre Jean Rabouin et Pierre Gervais: «Charles Allaire, 31 ans, habitant (il n'a alors en réalité que 28 ans); Catherine Fiebvre, 20 ans, sa femme; Marie, sa fille, 18 mois; Charles, son fils, 1 mois». (Carte, 21).

Le recensement de 1667 le situe au même endroit, le rajeunit d'un an cette fois, et mentionne, en plus de sa femme, «Marie-Madeleine, sa fille, 2 mois»; les deux premiers enfants étant alors décédés. Il a maintenant 6 arpents en valeur, entre Pierre Paillereau et Jean Faucher (fermier de Pierre Niel, bourgeois de Québec) et une tête de bétail.⁸⁴

L'année suivante, Monseigneur de Laval lui concède une terre de trois arpents de front sur le fleuve, «dans la seigneurie de Charny-Lirec», à Sainte-Famille, aux conditions ordinaires de cens et rentes seigneuriales et d'y tenir feu et lieu dans un an (Ct Vachon, 24-1-1668) (Appendice XX). Charles Allaire figure parmi les premiers concessionnaires de Sainte-Famille, sur les terres du nord-est au sud-ouest.⁸⁵

Sans doute a-t-il besoin d'argent liquide, car, un mois plus tard, pour la somme de soixante livres tournois, il vend comptant à Sébastien Doyson-Lacroix «me tailleur d'abit», un arpent de terre de front entre Jean Ouymet et les deux arpents qui lui restent (Ct Vachon, 24-1-1668) (Appendice XXI).

Il cultive laborieusement sa terre et met aussi la main à la cognée, car lui et Jean Royer reconnaissent devoir à Pierre Niel «cent planches de pin de dix pieds de long par neuf à dix pouces de large pour six arbres de bois que les débiteurs ont coupé sur son habitation de l'île d'Orléans» (Ct Rageot, 24-3-1671) (Appendice XXII).

Il faut besogner, car la famille s'est alors enrichie de cinq fils et une fille, âgés de deux à douze ans. Eloquent témoignage de son acharnement au travail, Charles prend à ferme pour trois ans, de Pierre Niel, une terre de quatre arpents sur profondeur de quelque 22 arpents (soit, du fleuve, passage du nord, jusqu'au milieu de l'île), «au lieu appelé les Ormes», à Sainte-Famille, sans doute cette même terre⁸⁷ sur laquelle il a abattu des

(81) Cf (7) cit., p. 479.

(82) *Le Canada Ecclésiastique. Soixante et treizième année.* Montréal, Librairie Beauchemin Ltée, 1959, pp 75, 81.

(83) Cf (64) cit., p. 145.

(84) Cf (50) cit., p. 80.

(85) Cf (51) cit., 72a.

(86) Cf (52) cit.

(87) Cf (51) cit., 72a et *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1949-51*, p. 229.

arbres l'année précédente (Ct Duquet, 3-3-1672) (Appendice XXIII). Au recensement de 1681,⁸⁸ il a déjà six arpents en valeur sur sa propre terre. Il a augmenté son troupeau à quatre bêtes et possède maintenant son fusil.

Il ne mange pas son pain dans l'oisiveté. Il aborde le pré «derrière le soleil» et rentre tard, rompu de fatigue, après avoir reconduit à l'étable ses compagnons de labour. Mais il a l'encouragement de sa femme, la vaillante Catherine, qu'il retrouve dans la petite maison, préparant le pot-au-feu, ou priant tout bas en poussant du pied le petit «ber» où sommeille un futur paysan, et autour duquel s'ébattent petits frères et soeurs.

Charles Allaire, à la seigneurie d'Argentenay

La belle nichée qui s'épanouit au foyer stimule le courage du chef de famille. Ayant prévu qu'il aura, demain, quelques fils à établir, il a déjà songé à l'acquisition d'une autre terre, et, dès 1677, il achète du Sieur Nicolas Huot dit Saint-Laurent, de la Grand'Anse, moyennant deux cents livres tournois, une terre de quatre arpents de front à la seigneurie d'Argentenay (Carte, aux numéros 32 et 33) (Ct Vachon, 18-6-1677, Ratification le 6 juillet) (Appendice XXIV).

Il convertit sa dette en rente annuelle et perpétuelle de dix livres tournois envers Charles Aubert, sieur de la Chesnaye, dette contractée envers le sieur Charles Bazire, marchand, Receveur des droits et domaines du Roi, lors de l'acquisition de la terre (Ct Becquet, 20-3-1679) (Appendice XXV).

Bien que ses six derniers enfants (Catherine, Louis, Etienne, Françoise, Marguerite et Alexandre) eussent pu être baptisés — ou enregistrés — à la Sainte-Famille, bien que le recensement de 1681 eût encore situé Charles Allaire sur sa «vieille terre» de 1668 (Carte, 21), on ne saurait en déduire qu'il tarda beaucoup à occuper cette nouvelle terre d'Argentenay (1677, carte, 32 et 33); la paroisse Saint-François ne fut érigée qu'en 1679;⁸⁹ la première église n'y fut construite qu'en 1704. Jusqu'en 1686 ou 1687, on n'y pouvait trouver aucun curé résidant, les desservants ou missionnaires, exerçant leur ministère auprès des fidèles de l'île d'Orléans, au cours de leurs visites, inscrivaient ensuite les actes aux registres des paroisses voisines. On présume facilement que les baptêmes, les mariages et les sépultures ont pu ou ont dû être enregistrés à Sainte-Famille, voire même au Château-Richer. Quant aux recensements de 1666, 1667 et même de 1681, il est trop souvent arrivé qu'on y déplorât des erreurs d'omission déconcertantes. Quoi qu'il en soit, Madeleine, fille aînée de l'ancêtre, se serait mariée à Saint-François dès 1684 — peut-être dans quelque chapelle provisoire — et le registre qui en fait mention a dû se promener joliment, de Sainte-Famille à Saint-François . . . et retour, du jour où le premier acte y fut enregistré jusqu'au moment où, vers 1704, ou 1706, on lui permit de demeurer au presbytère de Saint-François!

En 1689, l'ingénieur Villeneuve situait la terre de Charles Allaire à l'Argentenay, entre Maurice Arrivé et Joseph Deblois (carte, 32 et 33) «où il a maison et grange».⁹⁰

(88) SULTE, *Histoire des Canadiens-français*, V, 78c.

(89) Cf (82) cit., 1906, p. 77 et cf (64) cit., p. 241.

(90) *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec pour 1945-46*, p. 10

Toujours vaillant à la tâche et persévérant dans l'effort, Charles Allaire prenait (1679) à bail, pour trois ans, des Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, la «terre et lieu appelé Manoir seigneurial d'Argentenay» (Appendice XXVI) (Voir lettre M sur la carte), terre concédée en 1652 à Louis d'Ailleboust de Coulonges. Devenue veuve (1660) Mme d'Ailleboust fit don de cette terre (comme de tous ses biens) «aux pauvres», et c'étaient dès lors les Religieuses qui l'administraient.⁹¹ (Ct Becquet, 20-3-1679).

Au cours de cette vie quotidienne, uniforme, Charles et Catherine ont pu voir se succéder les grands événements de la famille: baptême des trois derniers enfants, Etienne, Marguerite et Alexandre, mariage de Madeleine, en 1684 . . . sans parler des belles fêtes religieuses qui captivent toujours ces âmes croyantes, pour qui l'église ne semble jamais trop éloignée.

De 1679 à 1704, soit donc vingt-cinq ans durant, les fidèles de Saint-François ont dû «se contenter» de la visite périodique d'un missionnaire ou d'un desservant non résidant.

Le «bon curé» Lamy sait trouver, à l'occasion de ses visites à Saint-François, des mots paternels . . . propres à retremper le coeur un peu las du paysan.

Hélas! comme tout ce qui naît à l'existence, le plus courageux des hommes doit inexorablement parvenir au terme. «Nous n'avons pas ici-bas de demeure permanente», nous enseigne saint Paul.

De tous les actes qu'on ait pu trouver qui, du vivant de Charles Allaire fassent mention de son nom, les deux derniers se résument en une obligation à Guillaume Julien, boucher de Québec (Ct Duquet, 14-7-1682) (Appendice XXVII), puis une quittance par Paul Vachon, pour actes de justice et deux inventaires, actes de tutelle, frais de déplacement pour et au nom des enfants mineurs de défunts Jean Allaire et Perrine Terrien, ses frère et belle-soeur (Ct Vachon, 25-8-1683) (Appendice XXVIII).

Charles Allaire n'aura pas eu le bonheur d'assister au mariage de tous ses enfants, ni la consolation de savoir que ses fils perpétueraient son oeuvre et son nom à l'île d'Orléans et en Nouvelle-France, son pays d'adoption. Par Madeleine seule, mariée dès 1684 à Pierre Dubeau, il aura pu chérir quatre petites-filles, Marguerite, baptisée le 18 août 1685; Catherine, baptisée le 3 janvier 1688; Angélique, baptisée en 1689, et Jeanne, baptisée le 23 juin 1690.⁹²

Car, ici s'arrête la rude carrière de l'ancêtre Charles Allaire en terre canadienne. Trente-deux ou trente-trois ans durant, il aura peiné pour conquérir le sol, en tirer le pain quotidien de la famille, la pâture du troupeau, agrandir le patrimoine des enfants, mais hélas! l'heure du repos devait sonner: au tout début de 1691, à l'aurore de sa cinquante-quatrième année, présumément entouré de sa femme et de ses enfants, l'ancêtre devait s'éteindre.

Nous n'avons encore pu repérer l'acte de sépulture de Charles Allaire; il dut décéder au début de 1691 (Cf Cts Chambalon, 20-11-1698 et 11-3-1699), car, le 20 février 1691 (Ct Etienne Jacob), Catherine Fiebvre, «veuve de Charles Allaire», reçoit de son neveu, Jean (fils de Jean et de Perrine Terrien) une quittance pour tous les paiements effectués par

(91) Cf (64) cit., p. 101.

(92) TANGUAY, *Diet.*, I, p. 202.

«défunt Charles Allaire» concernant la gestion de la tutelle de ses neveux, Jean et François (Appendice XXIX).

Rappelé à la «Maison du Père», la belle âme de l'ancêtre accepta donc de quitter cette terre, permettant enfin à son pauvre corps d'y reposer en paix, à l'ombre d'une humble croix qui se profile, symbole toujours vivant de la Foi qui fut son guide ici-bas, et de l'Espérance qui fut sa force.

Catherine Fiebvre, veuve de Charles Allaire

En mourant, l'ancêtre Charles laissait une veuve d'à peine quarante-cinq ans et dix enfants mineurs, six garçons et trois filles qui n'avaient pas encore quitté le toit paternel. Bien que mariée depuis déjà sept ans, et mère de quatre fillettes, Madeleine, l'aînée de la famille, n'était encore âgée que de vingt-trois ans et demi. Or, à cette époque, et jusqu'à vers la fin du XVIII^e siècle, on n'atteignait à la majorité qu'à l'âge de vingt-cinq ans.⁹³

Au foyer, le chef n'est plus. Dès le 13 janvier 1691 (Ct Chambalon), le fils aîné, Charles, 22 ans, est subrogé tuteur de ses frères et soeurs: François, 17 ans; Joseph, 15 ans; Catherine, 14 ans; Louis, 12 ans; Etienne, 9 ou 10 ans; Françoise, 8 ou 9 ans; Marguerite, 7 ou 8 ans, et Alexandre, 5 ou 6 ans. Fort d'une expérience de quelque cinq ans, expérience acquise à l'école de l'ancêtre, le fils Charles n'hésite pas à relever son père. Brave-ment, courageusement, il continue de vaquer aux rudes travaux de la ferme, tant sur la «vieille terre» de Sainte-Famille (carte, 21) que sur la terre ancestrale (carte, 32), sans manquer de seconder sa mère à l'occasion, dans l'administration du bien familial.

Comme Catherine devait s'y attendre, le vide se fait peu à peu autour d'elle. Dès l'automne (1691), Charles épouse Marie Bidet, et se retire — très probablement sur la terre de Sainte-Famille — d'où il peut, tout en voyant à l'entretien de cette vieille terre, trouver moyen d'initier ses frères, François et Joseph, aux obligations qu'ils devront bientôt assumer sur la terre ancestrale (carte, 32)

Le 3 novembre 1694, on assiste à des «noces doubles»: Catherine, 17 ans, épouse Gabriel Chamberland, et François, 20 ans, épouse Anne Labbé, qui aurait été, selon les registres de 1679, la première fille baptisée à Saint-François.

Sept mois plus tard (6 juin 1701), c'est Françoise, 18 ou 19 ans, qui épouse Jacques Bidet (frère de Marie) et le suit à Saint-Jean sur une terre que le père de Jacques leur a réservée.

On avait établi, dès le 20 novembre 1698, la tutelle des enfants mineurs. Or, le 22 juin 1701 (Ct Jacob), lors d'une assemblée de famille, François se trouvait âgé de 26 ans dix mois; on ne pouvait donc alors compter plus de sept enfants mineurs: Joseph 24 ans, Catherine, 23 ans; Louis, 22 ans, Etienne, une vingtaine d'années; Françoise, 18 ou 19 ans; Marguerite, 17 ou 18 ans, et Alexandre, 15 ou 16 ans (Appendice XXX).

Croyant l'heure venue de liquider la «vieille terre» de Sainte-Famille, (carte, 21), Catherine Fiebvre (lors de cette même assemblée du 22 juin 1701) la vend à son fils Charles. Le même jour, on procède au partage des biens de «défunt Charles Allaire»: deux arpents (soit 20 perches ou la

(93) Cf (55) cit.

moitié de la terre ancestrale) demeurant à la veuve; deux perches échoient à chacun des dix héritiers (Appendice XXXI).

Conformément à la convention du 22 juin 1701 (Appendice XXXI), Joseph est devenu propriétaire de la terre de Sainte-Famille (carte, 21); dès la fin de l'été 1701, il peut l'exploiter à son propre compte, tout comme l'ancêtre l'a fait de 1667 à 1677.

Bien que sur la terre ancestrale, Louis, Etienne et Alexandre fussent devenus habiles et capables de vaquer aux travaux essentiels, Joseph, sur sa terre de Sainte-Famille (carte, 21), était devenu majeur, et se trouvait toujours célibataire. On peut donc supposer que, sa journée finie, Joseph aimait rentrer à la maison (carte, 32), y revoir sa mère, y retrouver ses frères et sa soeur, ou bien, parfois — souvent même, probablement — passer à la rivière Dauphine, sur la terre de Charles (carte, 8), terre que Marie Bidet lui avait apportée en dot, et où ils venaient de se retirer définitivement, avec leurs quatre premiers enfants.

En 1704, alors qu'ils ne sont plus que quatre à la maison: Etienne, 22 ou 23 ans; Marguerite, 20 ou 21 ans; Alexandre, 18 ou 19 ans, et Louis, 25 ans, Catherine Fiebvre cède à son fils Louis «avec lequel elle demeure», ses deux arpents de front «sur le fleuve» (soit donc vingt perches, ou la moitié de la terre ancestrale), entre Pierre Martin et Joseph Deblois, avec les bâtiments qui s'y trouvent, «à charge pour le donataire de fournir à la donatrice douze minots de froment . . .». On voit par le document que la fidèle Catherine n'a pas oublié le compagnon de son existence, et qu'elle veut l'associer aux prières de l'Église qu'elle recommande «tant pour le repos de son âme . . .» que pour le repos de l'âme de son mari, Charles, de douce et impérissable mémoire (Ct Chambalon, 4-4-1704) (Appendice XXXII).

Et la famille continue de se disperser: en nombre 1705, Etienne, 24 ou 25 ans, épouse Marie-Anne Bilodeau; en février 1706, Joseph, 30 ans, épouse Madeleine Bidet, la soeur de Marie et de Jacques.

En octobre, même année, Joseph et Madeline Bidet quittent la terre de Sainte-Famille (Carte, 21) et s'installent à Saint-Jean, sur la terre de Jacques Bidet, père de Madeleine (Carte, 16). La terre de Sainte-Famille (quatre arpents de front, Carte 21) redevient alors propriété des «héritiers de défunt Charles Allaire».

En juillet 1708, c'est Alexandre, 23 ans, qui épouse Catherine Bidet, la soeur de Marie, de Jacques et de Madeleine; puis, enfin, en octobre, même année, Marguerite épouse Pierre Dubreuil.

Il est probable qu'Etienne et Marie-Anne Bilodeau occupèrent la terre de Sainte-Famille (carte, 21), du printemps 1706 jusqu'à l'été 1709, alors que Gabriel Chamberland, mari de Catherine Allaire, en faisait l'acquisition (Ct Jacob, 22-7-1709) (Appendice XXXIII). A l'aveu et Dénombrement du 25 août 1725 (p. 18), Gabriel Chamberland s'y trouvait encore; mais, vers 1731 ou 32, il alla se fixer à l'île aux Grues (Ct Boucault de Godefus, 29-7-1746). On sait que Catherine, son épouse, fut inhumée à Québec, le 20 novembre 1753.

L'acte de sépulture de Catherine Fiebvre reste introuvable. On sait cependant qu'elle vivait encore lors du mariage de Marguerite et de Pierre Dubreuil, en octobre 1708; mais, elle n'était plus le 22 juillet 1709

(Ct Jacob) lorsque Gabriel Chamberland (mari de Catherine Allaire) acquérait la terre de Sainte-Famille «des héritiers de défunct Charles Allaire et Catherine Fiebvre».

Catherine Fiebvre n'était âgée que de soixante-deux ans quelques mois; elle aura tout de même vu naître une quarantaine de petits-enfants: dix-huit garçons et vingt et une filles, dont quatre garçons et deux fillettes devaient, en très bas âge, être ravis à sa tendresse.

En attisant dans l'âtre «le feu qui s'éteint un peu», que de souvenirs Catherine n'aura-t-elle pas aussi bien remués! elle qui, seule, demeurerait des quatre émigrants français venus, un demi-siècle auparavant, s'établir en Nouvelle-France, et qui furent à l'origine des familles Allaire et Dallaire au Québec, au Canada et en Amérique.

Elle a beaucoup travaillé, beaucoup souffert aussi dans sa chair harassée. Elle a partagé les soucis du cultivateur qui va semant son grain sans être sûr de la moisson; elle a profondément ressenti les deuils nombreux des deux familles. Elle a, en somme, participé pleinement à toutes leurs épreuves, et, comme nous aimons à le croire, aussi bien à quelques-unes de leurs petites joies.

Catherine Fiebvre vécut donc jusqu'à vers la fin de la première décennie du XVIII^e siècle. Remplie de mérites, elle s'en sera allée rejoindre son mari bien-aimé au séjour des ombres heureuses, pour y être, avec lui, revêtue d'immortalité, car, c'est sans doute en évoquant de telles aïeules que le poète a écrit:

Elles iront en paradis
Les vieilles de notre pays». ⁹⁴

Le domaine ancestral

Agé de vingt-six ans et demi, alors qu'il possédait déjà plus de la moitié de la terre ancestrale (1), Louis Allaire épouse Anne Asselin, le 20 avril 1706.

(1) soit, les deux perches qui lui étaient échues par voie d'héritage le 23 juin 1701 (Ct Jacob), plus les vingt perches (deux arpents de front) que sa mère (Catherine Fiebvre . . . "qui demeurait avec lui") lui avait cédées le 4 avril 1704 (Ct Chambalon), soit donc, au bas mot, 22 des 40 perches (quatre arpents de front) que comprend la terre ancestrale.

Du 9 juillet 1708 au 9 mars 1709 (Cts Jacob), il achète de ses frères et soeurs (2) la part échue à chacun par voie d'héritage (Ct Jacob, 22-6-1701) (Appendices XXXIV, XXXV et XXXVI).

(2) ses frères et soeurs, soit 9 héritiers, à raison de deux perches chacun; en somme, 18 perches qui venaient s'ajouter aux vingt-deux que Louis possédait déjà, pour former le total de quarante perches, ou quatre arpents de front.

La transaction s'effectue en "monnaie de cartes" — cartes à jouer coupées en quatre, chaque partie portant l'indication de la valeur attribuée, et la signature du Gouverneur et de l'Intendant. Numéraire inventé (avec l'autorisation du Roy) pour payer les troupes, vu la pénurie d'argent monnayé qui se faisait sentir en Nouvelle-France depuis 1684. En circulation jusqu'en 1760, cette "monnaie de cartes" fut à l'origine des billets de banque. ⁹⁵

Quelques mois avant sa mort, Catherine Fiebvre aura donc pu voir son fils Louis succéder à l'ancêtre sur cette terre d'Argentenay: toute la terre ancestrale appartient alors à Louis (1)

(1) Quand Catalogne eut pouvoir attribuer la terre ancestrale à Etienne, il ne faisait qu'ajouter aux déplorable erreurs qui déprécient la valeur de témoignage de trop bon nombre d'ouvrages, et qui, parce qu'on n'a pas encore su les corriger, ne laissent d'étonner le chercheur averti . . . et de dérouter la plupart des lecteurs. Le généalogiste digne de ce nom ne manque pas d'attribuer (à son tour) ces regrettables erreurs — écrire, par exemple, Bodot, ou Boissonnaul, au lieu de Bonneau; Alar, au lieu de Halair, halaire ou Allaire; Dolphins, ou même, Bellefine (sic), au lieu de Dauphine; Jacques Bidit, au lieu de Bidet, etc. — au détestable à-peu-près dans lequel l'officier de marine . . . comme d'autres du "Grand siècle" semble avoir cru pouvoir se complaire. On doit se rendre compte que, par l'acte passé devant M^{re} Chambalon, le 4 avril 1704, Catherine Fiebvre a manifestement désigné son fils Louis (chez qui elle demeure) comme devant être l'unique successeur légitime de Charles Allaire à la seigneurie d'Argentenay, sur la terre ancestrale (carte, 32).

(94) Jules Lafforgue (1860-1887).

(95) MARQUIS DU FOUR DE LA LONDE, *La Monnaie de cartes au Canada*, dans *Historia*, no 18, mai 1948 p. 398

A l'Aveu et Dénombrement du 25 août 1725, Louis Allaire est dit posséder, «entre les héritiers de Pierre Martin et Pierre Lepage», quatre arpents de front, «chargés de trois livres, quinze sols et deux chapons de rente»; il a maison, grange, étable, et environ cinquante arpents de terre labourable.⁹⁶

Ayant enfin pu goûter pleinement la douce satisfaction du devoir accompli, après avoir pu constater avec fierté que son fils Joseph allait noblement assurer la relève . . . et pressenti (on peut le supposer) qu'un petit-fils et ses descendants sauraient vaillamment continuer l'oeuvre des aïeux sur ce domaine familial et ancestral, Louis Allaire pouvait mourir en paix, à l'âge de soixante-huit ans neuf mois. Il fut inhumé le 9 juin 1748 à Saint-François.⁹⁷

Transmis de père en fils, ce domaine ancestral — que Charles Allaire avait acquis le 18 juin 1677 — appartient encore à l'un de ces descendants directs, Monsieur Aristide Dallaire. Le nom des propriétaires successifs figure à la liste des 273 familles canadiennes-françaises qui, en 1908, lors des fêtes du troisième centenaire, occupaient un domaine familial acquis au Québec par un premier ancêtre depuis deux siècles ou plus. Le 23 septembre 1908, au cours d'une séance solennelle qui avait lieu à Québec, salle des Promotions de l'Université Laval, le Comité des anciennes familles distribua diplômes et médailles, en présence des plus hautes personnalités religieuses et civiles, et, au nombre des tout premiers décorés qui furent inscrits au Livre d'or,⁹⁸ les descendants de l'époque ont pu remarquer avec fierté le nom de Louis Dallaire et d'Anne Dupuis, grand-père et grand-mère de Monsieur Aristide Dallaire, l'occupant actuel de la terre ancestrale.

En 1958, de ces 273 familles qui furent décorées un demi-siècle auparavant, 119 avaient depuis vendu leur terre. Le Comité des anciennes familles de l'Organisation des fêtes de Champlain faisait, sous la direction du président, Monsieur Albert Rioux, B.Sc.S., agronome réputé, un nouveau recensement des familles réparties en 70 paroisses du Québec, et, lors de la 36^e session des Semaines sociales du Canada, le rassemblement se fit dimanche le 11 octobre 1959, à la chapelle du Grand Séminaire de Québec, Cité Universitaire, en présence de Monseigneur Napoléon-Alexandre Labrie, C.J.M., de Son Excellence le lieutenant-gouverneur Onésime Gagnon, de l'honorable Laurent Barré, ministre de l'Agriculture, et de Son Honneur le maire Wilfrid Hamel, de Québec. Monseigneur Lionel Audet, évêque auxiliaire de Québec, y prononça l'allocution de circonstance.⁹⁹

Des certificats d'honneur furent alors décernés à 308 familles. Au nombre des récipiendaires se trouvaient deux descendants directs de Charles Allaire et de Catherine Fiebvre à l'île d'Orléans, tous deux de la paroisse Saint-François: Monsieur Aristide Dallaire, du domaine ancestral (carte, 32), terre acquise le 18 juin 1677 et transmise de père en fils jusqu'à lui, soit depuis près de trois siècles, et Monsieur Alfred Allaire, au domaine de ses aïeux (carte, 24), domaine dont Etienne IV héritait le 12 avril 1766, lors de son mariage avec Marie-Josephte Bonneau, et qui fut transmis de père en fils jusqu'à lui, soit depuis bientôt deux siècles.

(96) Cf (61) cit., p. 11.

(97) Cf (7) cit., p. 480.

(98) *Le livre d'or de la noblesse rurale canadienne-française*, 1919, p. 78.

(99) S.S. dans *L'Action Catholique*, Québec, 52^e année, no 16,080. Lundi, 12 octobre 1959 1^{re} page, 4^e-74 col.

En hommage à ces deux vaillants descendants qui nous honorent, en témoignage de gratitude et d'admiration pour les dignes compagnes de leurs labeurs, nous publions ci-dessous l'ascendance paternelle de l'un et de l'autre:

Monsieur Aristide Dallaire

| | | | |
|-----------------|---|---------------------------------|---|
| Charles I | 10 novembre 1663 Par. Notre-Dame, Québec | Catherine Fiebvre | (Feu Fiacre Fiebvre (et Jacquette DuSol |
| Louis II | 20 avril 1706 Sainte-Famille d'Orléans | Marie-Anne Asselin | (Pierre Asselin et (Louise Baucher |
| " | 27 juillet 1737 Par. Notre-Dame, Québec | Marie-Louise Desgagné | (Jacques Desgagné (Geneviève Pelletier |
| Joseph III | 22 novembre 1745 Saint-François d'Orléans | Louise Labbé | (Jean Labbé et (Marie Lepage |
| " | 31 juillet 1752 Saint-François d'Orléans | Angélique Landry | (Charles Landry et (Madeleine (Guérard |
| Louise-Marie IV | 7 février 1803 Saint-François d'Orléans | Marie-Louise Pépin- Lachance | (Joseph Pépin- (Lachance et (Félicité Martineau |
| Louis V | 30 juillet 1850 Saint-François d'Orléans | Catherine Allaire | (Joseph Allaire et (Anastasie Pépin- (Lachance |
| Louis VI | 15 août 1876 Saint-François d'Orléans C'est Louis VI qui fut décoré lors des fêtes du troisième centenaire de Québec en 1908 | Anne Dupuis | (François Dupuis (et Flavie Lemelin |
| Narcisse VII | 4 août 1913 Saint-François d'Orléans | Imelda Dion | (Jacques Dion et (Rébecca Blouin |
| Aristide VIII | 3 septembre 1951 Saint-François d'Orléans | Marie-Anne Picard | (Adolphe Picard (et Marie Imbeault |

Monsieur Alfred Allaire

| | | | |
|-------------|---|------------------------------|---|
| Charles I | 10 novembre 1663 Notre-Dame de Québec | Catherine Fiebvre | (feu Fiacre Fiebvre (et Jacquette duSol |
| Charles II | 19 novembre 1691 Saint-Jean d'Orléans carte, 8 | Marie Bidet | (Jacques Bidet et (François Desfossés |
| Joseph III | 12 février 1736 Château-Richer carte, 8 | Anne Gagnon | (Noël Gagnon et (Angélique Cloutier |
| Etienne IV | 2 avril 1766 Saint-François d'Orléans carte, 24 | Marie-Josephite Bonneau | (feu Jean-Baptiste (Bonneau et Dorothee (Côté |
| Etienne V | 15 mai 1795 Saint-François d'Orléans | Geneviève-Hélène Emond | (Joseph Emond et (Josephite L'Heureux |
| Joseph VI | 1er août 1820 Saint-François d'Orléans | Anastasie Pépin- Lachance | (Joseph Pépin- (Lachance et Marie- (Thècle Drouin |
| Joseph VII | 11 juin 1844 Saint-François d'Orléans | Natalie Pépin- Lachance | (Louis Pépin-Lachance (et Marie-Josephite (Lepage |
| Siméon VIII | 3 février 1874 Saint-François d'Orléans | Marie-Françoise Lemelin | (Joseph Lemelin et (Françoise Lemelin |
| Xavier IX | 10 juillet 1905 Saint-François d'Orléans | Léontine Picard | (Moïse Picard et Emma (Laliberté |
| " | 9 août 1909 Saint-Laurent d'Orléans | Léda Plante | (Onésime Plante et (Marie Gendreau |
| Alfred X | 17 octobre 1938 Par. Saint-Pascal-Baylon Québec | Germaine Gagnon | (Napoléon Gagnon et (Marie Roberge |

L'ancêtre n'avait pas travaillé en vain: les descendants de Charles Allaire y prolongent encore et toujours plus avant leurs racines profondes dans le sol canadien. Le courage, la ténacité des braves pionniers, leur persévérance, celle de la paysannerie en général auront contribué plus que tout au monde à la survie ethnique des Canadiens-Français, car c'est en fécondant notre terre généreuse qu'ils nous ont permis de rayonner comme nation dans toutes les sphères de l'activité humaine, de témoigner encore de la présence française en Amérique, d'en assurer la pérennité au Québec.

Les enfants de Charles Allaire et de Catherine Fiebvre

CHARLES II (Charles et Catherine Fiebvre) marié à Marie Bidet. Famille 4C.

Baptisé le 15 septembre 1669, à Sainte-Famille d'Orléans.

Après le décès de son père, il est nommé subrogé tuteur de ses frères et soeurs mineurs: François (17 ans), Joseph (15 ans), Catherine (14 ans), Louis (12 ans), Etienne (9 ou 10 ans), Françoise (8 ou 9 ans), Marguerite (7 ou 8 ans) et Alexandre (5 ou 6 ans) (Ct Chambalon, 13-1-1691). A l'école de son père, il a déjà acquis une bonne expérience des travaux de la ferme, et n'hésite pas à la relever, tant sur la «vieille terre» de Sainte-Famille (carte, 21) que sur la terre ancestrale (carte, 32) sans manquer de seconder sa mère, à l'occasion, dans l'administration du bien familial. A l'âge de 22 ans, il entre en ménage. Les parents de la future épouse donnent «en avancement de leur hoirie future Une habitation située en la paroisse de St Jean (carte, 8) contenant trois arpents de terre de front et profondeur jusqu'à la route qui separe lad. Isle par le milieu, sur laquelle il y a environ neuf arpens de terre en bois abbatu dont deux arpens seulement sont en culture et ensemence entre Pierre Dubau et Pierre Pasquer et 150 livres . . .». La mère du marié, Catherine Fiebvre, donne «en avancement de sa succession future une cavalle d'un an» et 200 livres qu'elle s'engage à payer dans le cours des «six premières années a venir» (Ct Genaple, 18-8-1691). Il reconnaît avoir reçu «l'habitation et les cinquante escus promis en avancement d'hoirie» (Ct Genaple, 6-8-1692). A l'Aveu et Dénombrement de 1725 (p. 26), il a 40 arpents de terre labourable, entre Jean Chambrelant (Chamberland) et Joseph Demeule, avec maison, grange et étable (RAPQ 1951-53, p. 313). Le premier-né, Charles, baptisé le 23 novembre 1692, à Saint-Jean d'Orléans, y est inhumé le 5 décembre suivant. Sentence à son profit est rendue au sujet de la succession Bidet (Ct Chambalon, 17-7-1714).

Il est présent au contrat de mariage de sa sœur Françoise et de Jacques Bidet (Ct Lepallieur, 22-3-1701). Il est inhumé le 24 juin 1742, «en présence de sa femme et de ses enfants», à l'âge de 73 ans 9 mois, au cimetière du village où il a si longtemps vécu. Marie Bidet lui survit trois ans et est inhumée le 10 décembre 1745, à l'âge de 72 ans 7 mois.

FRANCOIS II (Charles et Catherine Fiebvre) marié à Anne Labbé. Famille 4C.

Baptisé le 23 août 1674, à Sainte-Famille d'Orléans.

Il se marie à l'âge de vingt ans. Sa mère lui donne 200 livres, qu'elle paiera dans deux ans, et les parents de la future épouse s'engagent à lui donner également 200 livres et les «habits nuptiaux» «la veille des epousailles» (Ct Chambalon, 3-11-1694). De 1702 à 1707, trois enfants,

Angélique, Marie-Charlotte et Ursule, sont baptisées à Saint-Michel (Bellechasse). Le couple s'installe définitivement à Beaumont où sont baptisés les autres enfants, et où est inhumée Ursule, le 18 janvier 1715. Il donne à son gendre, Michel Gautron-Larochelle, quittance de la gestion des biens de la succession de sa fille Marie-Anne, inhumée à Beaumont le 2 septembre 1715 (Ct Gaschet, 15-11-1715). François Allaire décède en son domicile, à l'âge de 56 ans 9 mois, et est inhumé à Beaumont le 19 juillet 1721. Anne Labbé est nommée tutrice des enfants mineurs: Marguerite (17 ans), Angélique (19 ans), Marie-Charlotte (17 ans), Joseph (12 ans), Elisabeth (10 ans), Louis (8 ans), Josephite (5 ans) et Françoise-Régis (2 ans). L'inventaire révèle un actif de 300 livres et les biens meubles et immeubles sont laissés «à la garde de Pierre Albert (gendre), fermier du bien de lad. communauté» (Cf Ct Rageot, 21-2-1730). A l'âge «d'environ 60 ans» et «vu le peu de biens qu'elle a pas suffisant pour lui subvenir et voulant recompenser les bons services que Joseph son fils lui a rendus», elle donne à ce dernier $\frac{3}{4}$ arpent sur 40, soit la moitié de la terre, l'autre moitié étant partagée entre ses autres enfants, mais dont Joseph, marié depuis neuf ans, aura l'usufruit jusqu'au partage final, et devra loger, nourrir et soigner sa mère, la faire inhumer et faire célébrer 15 basses messes après son décès «pour le repos de son ame» (Ct Pinguet, 5-3-1740). Au recensement de 1744, elle est sage-femme.

Elle demeure avec son fils Joseph (Ct Boucault, 1-7-1745). Elle est présente aux contrats de mariage de sa petite-fille Louise (28C) (Ct Rageot, 29-10-1747) et de sa petite-fille Marie-Josephite (28C) (Ct Sanguinet, 25-9-1750).

Elle est inhumée à Québec le 20 août 1758, à l'âge d'environ soixante-dix-huit ans.

JOSEPH II (Charles et Catherine Fiebvre) marié à Madeleine Bidet. Famille 4C.

Baptisé le 21 mars 1676 à Sainte-Famille d'Orléans.

Il est présent au contrat de mariage de sa sœur Françoise (Ct Lepallieur, 22-3-1701). Il est encore célibataire quand il achète de Pierre Courteau, au coût de 640 livres, une terre de 2 arpents sur profondeur, à Sainte-Famille, entre les héritiers de Jean Faucher et l'acquéreur (Ct Chambalon, 2-8-1701). Deux ans plus tard, sa mère acquitte 240 livres de cette somme (Ct Chambalon, 14-8-1703). Quand il entre en ménage, il est propriétaire de cette terre et de celle de ses parents, de même superficie (carte, 21) qu'il peut exploiter à son propre compte dès l'été 1701, conformément à la convention du 22 juin 1701 (Ct Jacob) (Ct Genaple, 26-1-1706). Cependant, en octobre de la même année, cette terre redevient la propriété des «héritiers de défunt Charles Allaire», et il s'installe à Saint-Jean d'Orléans, son beau-père, Jacques Bidet, ayant fait donation, en faveur de sa fille Madeleine, d'une terre de 3 arpents sur profondeur (carte, 16), entre Joseph Fortier et Gabriel Roger, soit «la moitié franche d'une habitation», l'autre moitié à être partagée entre les autres enfants du donateur, que Joseph Allaire doit loger et nourrir, ainsi que l'épouse, Françoise Desfossés, faire soigner en cas de maladie et faire inhumer au décès (Ct Chambalon, 9-10-1706).

Après le décès de Françoise Desfossés, survenu le 18 janvier 1711, cette donation suscite à Madeleine Bidet, de la part de ses frères et sœurs, un long procès qui débute par une sentence de la Prévôté de Québec, rendue le 26 octobre 1712 (Jug. & Dél. du Cons. Souv., VI, 662, 698, 740, 785, 944, 951 et Inv. Coll. nos 525 et 530), et ne se termine qu'en 1715,

alors qu'il y a accord entre le donateur, Jacques Bidet, demeurant «a l'Hopital general», et ses enfants et gendres (Ct Dubreuil, 4-4-1715 et RAPQ 1951-53, p. 323).

Par l'intermédiaire de Gabriel Roger, marchand de la Rochelle, créancier et légataire universel de feu Joseph Blais, de Saint-Jean d'Orléans, il achète 3 lopins de terre faisant environ le quart de 3 arpents de la terre de feu Pierre Blais, entre la veuve de Martin Poisson et Gabriel Thivierge (Ct Chambalon, 6-8-1711) et 2 perches et quelques pieds de terre appartenant à Louis Blais, mineur de feu Pierre Blais (avec l'autorisation de l'intendant Raudot) (Ct Chambalon, 27-11-1711). Il est présent au contrat de mariage de sa nièce Dorothée et de Jean Brochu (Ct Dubreuil, 25-2-1724). Madeleine Bidet le précède dans la tombe, et l'inventaire des biens a lieu le 23 avril 1738 (Ct René Gaschet). Lui-même décède avant l'année 1741 (Cf Ct Boucault, 15-3-1741).

LOUIS II (Charles et Catherine Fiebvre) marié à Anne Asselin, puis à Marie-Louise Desgagné. Famille 4C

Baptisé le 8 septembre 1679 à Sainte-Famille d'Orléans.

Le contrat de mariage se passe à Québec, chez les grands-parents paternels de la fiancée. L'aieule, Marie Paradis, fait donation du lit nuptial, de quelques «hardes» et de quelques animaux (Ct Jacob, 9-3-1706). Louis Allaire possède alors plus de la moitié de la terre ancestrale (carte, 32), et du 9 juillet 1708 au 9 mars 1709 (Cts Jacob), il achète de ses frères et soeurs la part échue à chacun par voie d'héritage (Ct Jacob, 22-6-1701), et succède donc à son père sur le domaine familial. A l'Aveu et Dénombrement de 1725, il possède «entre les héritiers de Pierre Martin et Pierre Lepage» 4 arpents de front, avec maison, grange, étable et environ 50 arpents de terre labourable. Son deuxième enfant, Bertrand, est inhumé le 16 février 1709. Il achète de Rose et Elisabeth Duchesne, au coût de 150 livres, 2 perches de terre, «à Argentenay» (carte, 25), entre Ignace Pépin et Pierre Bertaut et échange avec Nicolas Drouin 2 arpents et 2 perches «à Argentenay», entre Ignace Pépin et l'acquéreur (Louis Allaire), contre 2 perches et 10 pieds de terre, à Sainte-Famille d'Orléans, provenant de la succession de ses beaux-parents (Cts Jacob, 29-4-1710). Il est présent au mariage de son neveu Charles et de Marie Asselin, le 16 novembre 1722, de même qu'à la signature du contrat de mariage de sa nièce Dorothée et de Jean Brochu (Ct Dubreuil, 25-2-1724, puis aux deux mariages de sa nièce Catherine, le 25 novembre 1726, avec Joseph Delavoie, et le 16 octobre 1727, avec Joseph Savard. Anne Asselin décède avant 1737, relativement jeune, ayant été baptisée le 29 octobre 1688 à Sainte-Famille d'Orléans. Il convole avec Marie-Louise Desgagné, veuve d'Eustache Gourdel-Longchamp. Chaque conjoint apporte la moitié des biens du premier mariage et les enfants issus de ces premières alliances doivent être entretenus aux frais de la future communauté (Ct Pinguet, 24-7-1737). Il est présent au contrat de mariage de son neveu Étienne et de Geneviève Gagnon (Ct Jacob, 2-2-1739). Son benjamin, Charles, est inhumé le 10 novembre 1747, à l'âge de vingt-et-un ans. Son fils Joseph est déjà en mesure d'assurer la relève quand Louis Allaire décède, à l'âge de 68 ans 9 mois, et est inhumé à Saint-François d'Orléans, le 9 juin 1748. Louise Desgagné le suit bientôt dans la tombe et est inhumée le 25 janvier 1749. On sait que la terre ancestrale de Louis Allaire appartient encore à l'un de ses descendants directs, Monsieur Aristide Dallaire (famille 790C dans l'arbre généalogique).

ETIENNE II (Charles et Catherine Fiebvre) marié à Marie-Anne Bilodeau, puis à Marguerite Amiel-Lusignan. Famille 4C.

Né vers 1682 ou 1683. Quelques mois après son mariage (24-11-1705), il occupe probablement la terre de Sainte-Famille (carte, 21), du printemps 1706 jusqu'à l'été 1709, alors que son beau-frère, Gabriel Chamberland, marié à Catherine, en fait l'acquisition (Ct Jacob, 22-7-1709). Catherine, première enfant, y est baptisée le 16 novembre 1706. Il achète de Jacques Jahan-Laviolette, marchand tanneur de Québec, au coût de 600 livres, une terre à Sainte-Famille (carte, 9) entre Pierre Gendron et Gabriel Charland (Ct Chambalon, 14-11-1709 et RAPQ 1945-46, p. 17). Une fille, Marie-Elisabeth, baptisée le 5 mars 1714, est inhumée le 9 mai suivant, et un fils, Jean-Baptiste, baptisé le 21 avril 1715, est inhumé le 15 septembre 1716. Il est présent au contrat de mariage de son neveu Jacques et d'Angélique Cloutier (Ct Crépin, 16-5-1724). Il vend sa terre à Pierre Cornillier-Grandchamp (Ct LaCetière, 28-3-1725) et avec sa famille, s'installe à Saint-Ours-sur-Richelieu, où Pierre de Saint-Ours, seigneur du lieu, lui avait concédé au «Grand Saint Ours», le 12 juin 1723, une terre située près de la limite des seigneuries de Saint-Ours et de Contrecoeur.¹⁰⁰ Il s'y trouvait déjà à l'automne de 1725, car sa fille, Marie-Josephite, y est baptisée le 29 octobre de cette même année. A cette époque, plusieurs familles de la région de Québec, et d'ailleurs, viennent occuper les terres plantureuses de la magnifique vallée du Richelieu, près de la paisible rivière du même nom, tributaire du Saint-Laurent, et qui, par l'Hudson et le lac Champlain, s'en va vers la mer. De charmants villages s'appuient sur la campagne qui les entoure: Saint-Charles, Saint Denis, Saint-Marc, et près du Saint-Laurent, qui baigne aussi cette vallée: Longueuil, Boucherville, Varennes, Verchères, Contrecoeur, et Sorel au confluent des deux cours d'eau, villages chargés d'histoire et qui en marquent des pages prestigieuses. Vallée qui présente une grande valeur humaine et physique, qui s'industrialise, hélas!, maintenant de plus en plus, et qu'on transformera peut-être bientôt pour le projet de la voie navigable Champlain. A l'époque, le «Grand Saint Ours» s'étendait jusqu'au Saint-Laurent, et un peu avant 1750, on le restreignit pour établir le «petit Saint Ours» à l'endroit où il se trouve de nos jours. Les nouvelles familles firent de belles alliances avec les descendants des valeureux soldats du Régiment de Carignan, qui avaient obtenu des concessions de terres dans la région, après le licenciement. Mais revenons à l'ancêtre, Etienne Allaire, qui reçoit de Joseph Giguère la somme de 1,050 livres empruntée pour l'achat d'une terre (Ct Dubreuil, 3-7-1729). Six ans après la prise de possession de la terre de Saint-Ours, Marie-Anne Bilodeau décède et est inhumée le 27 juin 1731. Le mois suivant, Etienne Allaire a la douleur de perdre sa fille Marie-Anne, inhumée le 27 juillet 1731, à la veille de son huitième anniversaire de naissance. Il est nommé tuteur des enfants mineurs: Jacques (15 ans), Pierre (14 ans), Jean-Baptiste (12 ans), Théophile (10 ans), Marie-Josephite (7 ans) et Marguerite (6 ans). L'inventaire révèle un actif de 1,515 livres, en plus de la terre du «Grand Saint Ours», avec maison et grange (Ct Chotel de St-Romain, 12-8-1732). Le 12 décembre 1731, il convole avec Marguerite Amiel-Lusignan (Ct Adhémar, 29-11-1732, déposé le 6-12-1732). Il acquiert un terrain situé sur la rue Notre-Dame est, à Montréal, près de la «Rue St-Charles» (Place Jacques-Caritier actuelle), à proximité de la «veuve et les héritiers de feu M. de Ramesay», sur lequel cependant «il n'y a aucun bâtiment de construit» (RAPQ 1941-42, p. 30). Il achète de Louis Emery-Coderre, au coût de 300 livres, qu'il acquitte immédiatement, une terre de 3 arpents sur 30, entre Paul Guertin et l'acquéreur

(100) A.-Z. COUILLARD-DESPRES, *Histoire de la Seigneurie de Saint-Ours* Montréal, Imprimerie de l'Institution des Sourds-Muets, 1905, pp. 301-302.

(Ct Chorel de St-Romain, 13-8-1732). M. François-Antoine de Pécaudy de Contrecoeur, seigneur, lui concède une terre de 4 arpents sur 24 « a la riviere Richelieu », entre Jean Payan et François Dupré (Ct Monmerqué, 19-3-1736), qui est cependant réunie au domaine du seigneur, trois ans plus tard, le concessionnaire, ainsi que d'autres censitaires, ne tenant pas feu et lieu, tel que prévu (Edits et Ordonnances (28-12-1735) V. II, p. 193, V. III, p. 308, V. VII, p. 105).

Il achète de son gendre, Pierre Ménard, marié à Catherine Allaire, un demi arpent "en la seigneurie de Saint Ours", à elle (Catherine Allaire) échue par voie d'héritage à la mort de sa mère, Marie-Anne Bilodeau (Ct Monmerqué, 15-7-1737). Une fille, Elisabeth, baptisée le 26 mai 1742, est inhumée le 2 juillet 1742. Etienne Allaire vend à son fils Etienne un demi arpent sur 30, et à Joseph Chapdelaine, 3 arpents sur 30, entre Pierre Ménard et Nicolas Jauron (Ct Monmerqué, 8-5-1743). Il décède à la fin de l'année 1751, ou au début de l'année suivante, à l'âge d'environ soixante-dix ans, car l'inventaire de ses biens a lieu le 11 février 1752 (Ct Souste). Sept fils et cinq filles lui survivent. Marguerite Amiel-Lusignan est nommée tutrice des enfants mineurs: André (19 ans), Angélique (17 ans), François-Marie (16 ans), Marguerite (14 ans) et Charles (12 ans). Etienne fils, âgé de quarante et un ans, est nommé subrogé-tuteur de ses frères et sœurs (Tutelle reçue par Me Blondin, le 3-2-1752). La terre de 4 arpents sur 40, dans les « brûlés », « près du ruisseau » (Laprade), « dans la seigneurie de Contrecoeur », « entre Étienne Allaire fils et Veronneau », est vendue par les héritiers d'Etienne Allaire père à son gendre, François Dupré, marié à Marie-Françoise Allaire (Ct Souste, 15-2-1753). Marguerite Amiel-Lusignan assiste aux contrats de mariage de son beau-fils Théophile (Ct Souste, 17-2-1753), où il est mentionné qu'elle est l'épouse de Pierre Fortin, et de son fils François-Marie (Ct Lalonne et Duvernay, 29-3-1761).

ALEXANDRE II (Charles et Catherine Fiebvre) marié à Catherine Bidet. Famille 4C. Né vers 1685. Il échange avec son beau-frère, Gabriel Chamberland, marié à Catherine Allaire, sa part de terre de Sainte-Famille d'Orléans, échue par voie d'héritage, pour une terre de 3 arpents par 40, « prisee 300 livres » à la Durantaye, entre Jean Allaire et Pierre Corriveau, avec maison et grange (Ct Jacob, 29-3-1707), qu'il apporte à la communauté de biens, quand il entre en ménage, à l'âge d'environ 23 ans, avec Catherine Bidet, veuve de Louis Terrien (Pierre et Gabrielle Mignot), qu'elle avait épousé le 20 avril 1700 à Saint-Jean d'Orléans. Elle apporte la moitié de la succession de son premier mariage. Il est convenu que les enfants issus de ce premier mariage de Catherine Bidet: Catherine Terrien (7 ans), Marie-Anne-Françoise (2 ans) et Louis (1 an) seront entretenus jusqu'à l'âge de dix-huit ans aux frais de la future communauté (Ct Chambalon, 5-6-1708). Pour la somme de 575 livres, il vend comptant sa terre à Pierre Feuilloteau (Ct Gaschet, 18-3-1712), et le même jour, il reçoit de Louis Morel, seigneur de La Durantaye, à titre de cens et rentes, 3 arpents sur 40, à la « rivière de Ladurantaye », entre René Goupil et Alexandre Cauchon-Laverdière (Idem), qu'il vend plus tard pour la somme de 100 livres, à François Cauchon-Laverdière (Ct Gaschet, 15-7-1720). Son deuxième fils, Jacques, baptisé le 18 décembre 1712, à Beaumont, est inhumé le 20 avril 1715 à Saint-Michel (Bellechasse) et son aînée, Louise, baptisée le 5 mars 1709, à Saint-Michel, est inhumée le 8 novembre 1721. La terre de 3 arpents sur 40, échue de la succession de Louis Terrien et de Catherine Bidet, à La Durantaye, entre Jacques Bidet et Charles Campagna, près de la « coste appelée St-Jean Baptiste » est

«séparée en trois pars et tire et jete au sort entre les d. parties par Louis (Terrien) petit garçon». Un lot «seroit advenu et echue a Catherine Bidet femme du d. Allere lequel lot consiste en un arpan et demi de frond sur quarante arpans de profondeur» (Ct Gaschet, 13-5-1727). Il donne par usufruit à son fils Jean-Baptiste, célibataire, âgé de 16 ans, qui demeure avec ses parents, $\frac{3}{4}$ arpent sur 40, à Saint-Vallier, «à la ligne de Pierre Roy» ainsi que moitié des biens meubles et immeubles, à condition de faire inhumer ses parents et de leur faire célébrer 15 basses messes après leur décès (Ct Pichet, 6-9-1741). Jean-Baptiste, le donataire, décède à l'âge de vingt-deux ans, et est inhumé à Saint-Vallier le 26 août 1747. Catherine Bidet décède à l'âge de 69 ans 3 mois et est inhumée à Saint-Vallier le 7 octobre 1747. L'été suivant, Alexandre Allaire convole avec Ursule Plante. Il n'y a pas d'enfant issu de ce deuxième mariage. Alexandre Allaire décède à l'âge d'environ soixante-treize ans et est inhumé à Saint-Vallier, le 28 mai 1758. Ursule Plange fait donation par usufruit à son beau-fils, Pierre Allaire, âgé de quarante-sept ans (Ct Richard, 29-10-1758).

MARIE-MADELEINE II (Charles et Catherine Fiebvre) mariée à Pierre Dubeau. Famille 4C. Baptisée le 26 juin 1667 à Sainte-Famille d'Orléans

On passe le contrat de mariage à Québec, chez Jacques Chapelain, subrogé tuteur de Pierre Dubeau «Archer de Mons Le prevost», en présence de «Monsieur (Gauthier) de Comporté Conseiller du Roy prevost de Messieurs les Marechaux de France en ce pays». Charles Allaire, père de la fiancée, donne «la somme de deux cents livres payable en bled ou autres bons effets». Ce couple s'installe à Saint-Jean d'Orléans, entre la terre de Charles II Allaire (carte, no 8) et les dépendances du Sieur de la Norray (carte, no 9), à l'endroit où Catalogne (1709) trouvait les terres dites «ouaeries ou hoirs ou héritiers de P. du Bo (du Bau, du Beau ou Dubeau ?)». Pierre Dubeau est inhumé le 8 février 1706 à Saint-Jean d'Orléans et Marie-Madeleine Allaire décède avant 1728

CATHERINE II (Charles et Catherine Fiebvre) mariée à Gabriel Chamberland. Famille 4C. Baptisée le 23 novembre 1677, à Sainte-Famille d'Orléans.

Charles Allaire, père de la future épouse, est alors décédé. Catherine Fiebvre, la mère, donne «la somme de deux cens livres y compris les habits nuptiaux la veille de leurs épousailles et les autres Cens livres d'huy en un an». Les futurs époux passeront l'hiver soit en la maison de la mère du futur époux ou en celle de la mère de la future épouse, où bon leur semblera, où ils seront logés et nourris durant tout l'hiver (Ct Chambalon, 9-10-1694) Gabriel Chamberland achète la terre de la famille Allaire, à Sainte-Famille d'Orléans (carte, 21) (Ct Jacob, 22-7-1709). Catherine Allaire fut inhumée le 20 novembre 1753, à Québec, à l'âge de soixante-seize ans.

FRANÇOISE II (Charles et Catherine Fiebvre) mariée à Jacques Bidet. Famille 4C. Née vers 1682. Elle est âgée de dix-neuf ans au moment de son mariage. Le contrat de mariage est signé chez son cousin, François Allaire, marié à Marguerite Ducarreau, qui demeure à Québec. Catherine Fiebvre lui donne ses «habits nuptiaux» et une tête de bétail. Jacques Bidet, père du futur époux, donne une terre de 4 arpents sur 40, à «la Durantaye», «prise 300 livres»

MARGUERITE II (Charles et Catherine Fiebvre) mariée à Pierre Dubreuil. Famille 4C. Née vers 1683. Au contrat de mariage, le père du futur époux, Jean Dubreuil, de Saint-Jean d'Orléans, donne la moitié d'une terre «comme il parest par ordonnance de Monseigneur Raudot

Intendant de pays en datte du jour d'hier vingt cinq du present mois d'octobre», ainsi que trois têtes de bétail, «quil (Pierre Dubreuil) a gaigne par ses soins et services». La sœur de la fiancée, Madeleine, veuve de Pierre Dubeau, déclare avoir ordre de Catherine Fiebvre de déclarer que celle-ci livrera à la future épouse «la somme de Cinquante Livres en ordes (hardes) et une vache livrable la veille de leurs espousailles» (Ct Chambalon, 26-10-1708). Pierre Dubreuil, devenu veuf de Marguerite Allaire, épouse Jeanne Soulard, le 6 juillet 1719, à Québec. Il est présent au mariage de sa nièce par alliance, Dorothée Allaire et de Jean Brochu (Ct Dubreuil, 25-2-1724). En troisièmes nocces, il épouse Madeleine Valade, le 25 mai 1747, à Québec.

Troisième génération

Charles III (Charles et Marie Bidet) marié à Marie Asselin. Famille 7C. Baptisé le 9 avril 1696 à Saint-Jean d'Orléans.

Il est présent au contrat de mariage de sa sœur Dorothée (Ct Dubreuil, 25-2-1724). Son unique enfant, Marie-Josephte, est baptisée le 1er novembre 1723, à Saint-François d'Orléans. Il est victime d'un accident, auquel il survit quatre jours et décède à l'Hôtel-Dieu de Québec. Il est inhumé à Saint-François d'Orléans le 3 avril 1724, à l'âge de vint-huit ans six jours. Marie Asselin convole avec Jean Boulé (Jacques et Françoise Fournier) le 29 octobre 1727, à Saint-François d'Orléans, et donne naissance à cinq fils et quatre filles. Elle meurt en couches, à l'âge de quarante-quatre ans, et est inhumée le 23 février 1748 à Saint-François d'Orléans, deux jours après la naissance de sa fille Marguerite Boulé.

JOSEPH III (Charles et Marie Bidet) marié à Marie-Anne Gagnon, puis à Geneviève Dufresne. Famille 7C.

Baptisé le 3 septembre 1707 à Saint-Jean d'Orléans

En 1736, il succède à son père, Charles II, sur la terre de la rivière Dauphine (carte, 8). Sa fille, Marie-Josephte, est baptisée le 7 février 1737 et inhumée le 20 du même mois. Il achète, au coût de 50 livres, de sa sœur Marie-Anne, mariée à Alexis Charland, cordonnier de Québec, «son dixième de l'arpent et demi», de la terre de Saint-Jean (carte, 8) acquis par voie d'héritage, entre Jean-Hilaire Bideau et Joseph Demeules (Ct Boucault, 11-6-1737). Un fils, Joseph-Marie, est baptisé le 29 juin 1741 et inhumé le 22 du mois suivant. Marie-Anne Gagnon décède, laissant deux filles, Marie-Anne et Marie-Josephte, et un fils, Etienne IV, qui devait, en 1766, entrer en possession de la terre du Domaine (carte, 24). Joseph Allaire convole avec Geneviève Dufresne (Ct Fortier, 28-1-1746). Il achète, au coût de 600 livres, de Pierre Gonthier, du Cap Saint-Ignace, un arpent et demi de terre sur profondeur, à Saint-Jean d'Orléans, entre Jean Boissonneau et François Daniel (Ct Fortier, 19-6-1749) qu'il vend, pour la somme de 1,100 livres à Lambert Cohornan, capitaine de navire (Ct Fortier, 8-4-1754). Sa fille, Marie-Josephte, baptisée le 27 avril 1751, est inhumée le 17 mai suivant. Il est présent au contrat de mariage de sa nièce Madeleine et de Louis Delage (Ct Fortier, 18-11-1753). Son fils, Joseph-Marie, baptisé le 26 octobre 1753, est inhumé le 5 décembre 1754. Il achète comptant, au coût de 275 livres, de Louis Gautron, son gendre, marié à Marie-Anne Allaire, 2 perches sur profondeur, entre Etienne Allaire et François Demeule, provenant de la succession d'Anne Gagnon, sa première épouse, lors du partage de l'arpent et demi de la terre de

Saint-Jean d'Orléans (Ct Fortier, 15-3-1756). Une fille, Marie-Madeleine, est baptisée le 23 janvier 1758 et est inhumée le 8 février suivant. Il est septuagénaire quand, à la veille du mariage de son fils Jean-Baptiste avec Marie-Anne Landry, il lui cède 15 perches de la terre de Saint-Jean d'Orléans, entre François Demeule et François Tareault-Champagne. L'acquéreur doit loger et nourrir ses parents, ainsi que ses trois sœurs: Geneviève (37 ans), Angélique (29 ans) et Marguerite (24 ans). Il doit aussi faire inhumer ses parents et sa sœur Angélique qui lui cède tous ses droits au moment de son décès. Les "hardes" de ses parents et de sa sœur Angélique doivent être vendus à la porte de l'église, après les funérailles, et les sommes perçues doivent servir pour «faire dire des prières» (Ct Crépin, 5-7-1784)

JACQUES III (Charles et Marie Bidet) marié à Angélique Cloutier. Famille 7C. Baptisé le 18 janvier 1700 à Saint-Jean d'Orléans.

Il est âgé de près de vingt-cinq-ans quand il épouse la veuve de Noël Gagnon (Noël et Geneviève Fortin). Il acquiert de son frère Etienne, marié à Geneviève Gagnon (Noël et Angélique Cloutier), sa belle-fille, un lopin de terre au Château-Richer, en échange d'un lopin de terre à Saint-Jean d'Orléans (Cf Ct Sanguinet, 18-7-1750). Il vend comptant, pour la somme de 100 livres, un lopin de terre au Château-Richer, échu à son épouse par voie d'héritage, situé entre l'acquéreur (Louis Bacon, marié à Madeleine Cloutier) et la part de sa belle-sœur Dorothee Cloutier (Ct Jacob, 20-5-1735). Un fils, Jacques, baptisé le 17 juin 1733, est inhumé le 30 août suivant. Sans doute malade et incapable de cultiver sa terre, il l'affirme à son frère Joseph, marié à sa belle-fille, Anne Gagnon (sœur de Geneviève (Cf Ct Sanguinet, 18-7-1750). Angélique Cloutier décède à l'âge de cinquante-sept ans cinq mois et est inhumée le 16 décembre 1749 au Château-Richer. Sept mois plus tard, Jacques Allaire décède à l'âge de cinquante ans et demi et est inhumé le 16 juillet 1750, près de son épouse. Son frère Etienne est nommé tuteur et Charles Michel-Taillon, cousin germain d'Angélique Cloutier, est nommé subrogé tuteur des enfants mineurs: Marie-Thérèse (23 ans), Marie-Madeleine (22 ans) et François (16 ans). L'inventaire révèle un actif d'environ 1,500 livres en plus de la terre et des bâtiments (Ct Sanguinet, 18-7-1750)

ETIENNE III (Charles et Marie Bidet) marié à Geneviève Gagnon. Famille 7C. Baptisé le 7 mars 1712 à Saint-Jean d'Orléans

Il est présent au contrat de mariage de son frère Joseph et d'Anne Gagnon (Ct Jacob, 12-2-1736). Il est âgé de près de vingt-sept ans quand il entre en ménage. L'épouse apporte en dot la somme de 200 livres, de la succession de son père, feu Noël Gagnon, dont la veuve, Angélique Cloutier, a épousé Jacques Allaire, frère du marié (Ct Jacob, 2-2-1739). Le couple s'établit à Saint-Jean d'Orléans. Un fils unique, Etienne, baptisé le 11 juillet 1742, est décédé en bas âge, et quatre ans plus tard, les époux se font don mutuel «étant sans enfants» et «voulant prévenir les difficultés qui n'arrivent que trop souvent en pareil cas ou les parents des predecaded ne pensent le plus souvent qu'à chercher soigneusement ce qui peut appartenir au premier mourant pour les mettre en peine de le secourir par des prieres et considerant de plus les peines que l'un et l'autre se donnent pour pouvoir vivre paisiblement sur leurs vieux jours sans être inquiete de leur vivant» (Ct Fortier, 9-2-1746)

Conjointement avec son frère Joseph, il achète de leur nièce Marie-Josephite un arpent et demi sur profondeur, à Saint-Jean d'Orléans, entre Jean Boissonneau et Joseph Demeule (Ct Fortier, 1-6-1746). Il est présent

au contrat de mariage de son frère Joseph (Ct Fortier, 28-1-1746). Il vend à Pierre Michel-Taillon les droits échus à son épouse de la succession de Jean-Baptiste Gagnon (célibataire et frère de la donataire, inhumé le 16 mars 1750 à Saint-Jean d'Orléans), la somme de 180 livres devant rester entre les mains de l'acquéreur pour la fondation d'une basse messe par année pour «deffuncts Noel Gagnon et Angelique Cloutier Jean Gagnon frere des vendeurs et pour Etienne Allaire et Genevieve Gagnon»; une copie du contrat doit être déposée «dans le tresor de l'église du Château-Richer» (Ct Crépin, 15-3-1751). Il est présent aux contrats de mariage de sa nièce Marie-Madeleine (24C) (Ct Fortier, 18-11-1753), de son neveu François (24C) (Ct Fortier, 20-11-1754) de sa nièce Marie-Anne (24C) (Ct Fortier, 5-5-1755) et de sa nièce Marie-Josephte (25C) (Ct Fortier, 27-9-1757). Pour récompenser les bons services rendus par leur petit-neveu, François Tarreault-Champagne, âgé de dix-sept ans, qu'ils ont élevé depuis l'âge de vingt mois (il est le fils de François Tarreault-Champagne et de Marie-Thérèse Allaire (24C), les époux lui donnent une terre à Saint-Jean d'Orléans, «dans la seigneurie de Monsieur Fraser», entre Louis Emond et Joseph Allaire (Ct Sanguinet, 27-2-1767). Il prend une commission des «rebelles», vers 1775, et s'en démet en faveur de Jean Hémon, dont le frère Louis (Hémon) a porté beaucoup de farine au camp des rebelles. Il est présent au contrat de mariage de son neveu Pierre-Noël (26C) (Ct Crépin, 30-1-1780). Sans postérité.

MARIE-ANNE III (Charles et Marie Bidet) mariée à Alexis Charland. Famille 7C.

Baptisée le 31 janvier 1694 à Saint-Jean d'Orléans.

Elle vend à son frère Joseph le dixième de l'arpent et demi d'une terre située à Saint-Jean d'Orléans, acquis par voie d'héritage, entre Jean-Hilaire Bideau et Joseph Demeule (Ct Boucault, 11-6-1737). Alexis Charland est alors cordonnier et habite la ville de Québec (Idem), où sont baptisés les enfants de ce couple

CATHERINE III (Charles et Marie Bidet) mariée à Joseph Delavoye-Lavoie, puis à Joseph Savard. Famille 7C.

Baptisée le 16 février 1698 à Saint-Jean d'Orléans.

Joseph Delavoye-Lavoie est veuf de Françoise Guimont (Joseph et Anne Paré) qu'il avait épousée le 21 novembre 1701 à Sainte-Anne de Beaupré. Alexis Charland, beau-frère de Catherine III Allaire, est témoin lors de la signature du contrat de mariage (Ct Genaple, 18-11-1726). Il n'y a pas d'enfant issu de cette première alliance. Après le décès de son époux, Catherine Allaire demeure chez son père. Elle convole avec Joseph Savard, veuf de Marie-Josephte Molleur (Guillaume et Catherine Pelletier), et le couple s'installe à l'Île aux Coudres (Charlevoix). Les enfants nés du ménage Savard-Molleur doivent être entretenus aux frais de la communauté jusqu'à ce qu'ils soient établis (Ct Pinguet, 12-10-1727). Catherine Allaire décède à l'âge de soixante ans onze mois et est inhumée à l'Île aux Coudres, le 12 janvier 1759.

MADELEINE III (Charles et Marie Bidet) mariée à Jean Cloutier. Famille 7C.

Baptisée le 17 décembre 1701 à Saint-Jean d'Orléans.

Les enfants de ce couple sont baptisés à Lorette, où Marie-Madeleine Allaire est inhumée le 24 février 1759, à l'âge de cinquante-huit ans dix mois.

DOROTHEE III (Charles et Marie Bidet) mariée à Jean Brochu. Famille 7C.

Baptisée le 11 février 1704 à Saint-Jean d'Orléans.

Les enfants de ce couple sont baptisé à Saint-Vallier (Bellechasse), où Dorothee Allaire est inhumée le 14 décembre 1739, à l'âge de trente-cinq ans dix mois. Jean Brochu convole au même endroit, le 9 janvier 1749, avec Suzanne Garand (Pierre et Marie-Louise Molleur).

HELENE III (Charles et Marie Bidet) mariée à Pierre Cloutier. Famille 7C.

Baptisée le 2 avril 1706 à Saint-Jean d'Orléans.

Les premiers enfants de ce couple sont baptisés à Saint-Jean d'Orléans, et les suivants, à Lorette.

MARIE-THERESE III (Charles et Marie Bidet) mariée à Simon Talbot. Famille 7C.

Baptisée le 22 mai 1713 à Saint-Jean d'Orléans.

Les enfants de ce couple sont baptisés à Saint-Pierre-du-Sud.

MARIE-JOSEPHTE III (Charles et Marie Bidet) mariée à Prisque Langlois. Famille 7C.

Baptisée le 31 décembre 1716 à Saint-Jean d'Orléans.

Les enfants de ce couple sont baptisés à Saint-Jean d'Orléans.

JEAN-FRANCOIS III (Jean-François et Anne Labbé) marié à Madeleine Mignot. Famille 8C.

Né vers 1698 à Beaumont.

Il se marie vers l'âge de vingt-six ans et le contrat de mariage est signé «pardevant le curé de la paroisse Saint-Louis de Kamouraska». Anne Labbé, veuve depuis 1721, va demeurer avec le couple et cède un lopin de terre à Beaumont. Jean-François s'engage à loger ses frères et sœurs jusqu'à ce qu'ils soient établis. La future épouse apporte un lit garni et une tête de bétail (Ct déposé chez le notaire Rageot le 10-8-1724). Une fille, Marie-Louise, est baptisée le 1er mars 1725 à Beaumont. Un fils, Etienne, est baptisé le 17 janvier 1727 et inhumé le 14 février 1729, au même endroit. Le couple s'installe ensuite à Verchères, où une fille, Marie-Josephte, est baptisée le 25 janvier 1729, et où Jean-François Allaire est inhumé le 26 mai suivant, à l'âge de trente et un ans. Madeleine Mignot convole le 21 octobre 1731 avec Joseph Paquet-Lavallée (Charles et Jeanne Coulombe, à Beaumont (Ct Gaschet, 25-7-1731), dont elle a deux fils et deux filles, baptisés à Beaumont et mariés à Boucherville et à Rivière-Ouelle. Elle décède avant 1742, car le 22 janvier 1742, Joseph Paquet-Lavallée épouse Charlotte Grenier, à Boucherville.

JOSEPH III (Jean-François et Anne Labbé) marié à Marie-Charlotte Renault. Famille 8C.

Baptisé le 28 février 1709 à Beaumont.

Il est d'abord tonnelier chez Hippolyte Thivierge, à Québec (Ct Dubreuil, 23-11-1731), et exerce son métier dans la capitale jusqu'à vers 1738. Deux fils y naissent et y sont inhumés: Antoine, baptisé le 16 avril 1734 et inhumé le 7 juin 1735, et Louis, baptisé le 20 avril 1737 et inhumé le 7 novembre suivant. Les autres enfants sont tous baptisés à Beaumont, à partir de 1738. Il est présent au contrat de mariage de son frère Louis

(Ct Pinguet, 12-1-1738). Il s'installe ensuite à Beaumont. Sa mère lui donne son lopin de terre à elle échu par droit successif et va demeurer avec lui. Il doit la loger et l'entretenir, la faire inhumer et lui faire célébrer 15 basses messes après son décès (Ct Pinguet, 5-3-1740). Il agrandit sans cesse son domaine. Marie-Josephite, sa sœur, mariée à Jean-Baptiste Lacasse, lui cède son lopin de terre (Ct Boucault, 7-8-1740 — Ratification, 16-3-1743). Joseph Paquet-Lavallée, établi à Verchères, lui vend un autre lopin de terre, entre Louis Allaire et les héritiers de Jean-François Allaire (père) (Ct Boucault, 18-10-1740). Il achète de son frère Louis le lopin de terre à lui échu de la succession du père (Ct Boucault, 16-3-1743) et enfin, il achète aussi le lopin de terre échu par voie d'héritage à sa sœur, Françoise-Régis, mariée à Joseph Gautron-Larochelle, marchand, de Repentigny (Ct Boucault, 1-7-1745). Il vend à Jean Poulin, forgeron, à Jeanne et à Pierre Renault, ses beau-frère et belle-sœur, un terrain situé à Québec, au lieu appelé «le gros pin», «près de cette ville», échu à son épouse par voie d'héritage (Ct Boucault, 8-10-1743). Il achète de ses nièces Marie-Josephite et Marie-Louise (28C) leur lopin de terre à Beaumont échu par voie d'héritage (Ct Boucault, 15-5-1751). Un enfant lui naît le 7 août 1750 et décède aussitôt. En 1750, il est marguillier à Beaumont (A travers l'histoire de Beaumont, p. 101). Un fils, Charles, est baptisé le 6 novembre 1754 et est inhumé le 30 août 1755. A l'âge de cinquante-huit ans, il songe à assurer la relève. Il donne à son fils Pierre, âgé de vingt et un ans, un arpent et demi de terre «depuis la ligne du nord-est allant au sud ouest», ainsi que la moitié des bâtiments, les instruments aratoires et le troupeau. Le donataire doit subvenir à l'entretien de ses parents (Ct Fortier, 18-10-1767). Il est presque octogénaire quand il décède, et il est inhumé à Beaumont le 8 octobre 1774. Marie-Charlotte Renault lui survit quatorze ans et est inhumée au même endroit, le 26 novembre 1788, âgée de soixante-seize ans.

LOUIS III (Jean-François et Anne Labbé) marié à Marguerite Provost, puis à Marie-Charlotte Chamard. Famille 8C.

Baptisé le 4 novembre 1713 à Beaumont.

Il est d'abord apprenti tonnelier chez Hippolyte Thivierge, à Québec, qui s'engage à l'entretenir et à lui donner «trois aunes de masanet et deux paires de soulier sauvage» (Ct Dubreuil, 20-3-1732). Deux mois plus tard, son beau-frère, Jean Turgeon, est sommé de le ramener à son domicile (Or. et Dél. des Intendants de la Nouvelle-France, 28 mai 1732). Il achète le lopin de terre échu par droit successif à sa sœur Elisabeth, mariée à Pierre Albert, ainsi que celui de sa sœur Marie-Anne, mariée à Jean Turgeon (Ct Gaschet, 18-3-1735). Il entre en ménage à l'âge de vingt-quatre ans. Le contrat de mariage est signé chez Michel Brousseau, à Québec, qui a épousé Anne Rivière, mère de la future épouse et veuve de Timothée Provost (Ct Pinguet, 12-1-1738). Louis, premier-né, est baptisé le 17 novembre 1738. Marguerite Provost meurt en couches à l'âge de vingt-cinq ans cinq mois, et est inhumée le 17 juillet 1743. Quatre jours plus tard, l'enfant, François (baptisé le 9 juillet) est inhumé. Louis Allaire convole avec Charlotte Chamard, âgée de trente ans. Le contrat de mariage est signé chez Michel Cureux, oncle maternel de la future épouse qui apporte en dot «630 livres dix sols» «qu'elle a gagné par économie». Louis Allaire, fils mineur (7 ans) sera entretenu aux frais de la future communauté «sans diminution de ses droits successifs» (Ct Barolet, 27-10-1745); il a dû décéder avant l'âge adulte, car il n'y a aucun descendant connu de cette première alliance. Louis Allaire s'installe à Québec. Il a le sens des affaires. Il est tonnelier et son négoce prospère car il doit engager

des apprentis, auxquels il paie 40 livres en plus de l'entretien. D'abord Nicolas Boissy (Ct Boucault, 23-3-1748), puis Jean Loiseau, qu'il doit «envoye aux instructions et lui laisser le temps de remplir ses devoirs de religion dimanches et fetes» (Ct Boucault, 27-12-1749) et enfin, Jean Ferrier «fils de feu Marc Ferrier, de la ville de Bordeaux, France», qu'il doit aussi «envoye au service divin» (Ct Boucault, 1-8-1749). Une fille, Marie-Charlotte, est baptisée le 20 avril 1747 et inhumée le 26 octobre 1748, et une autre fille, Marie-Josephte, est baptisée et inhumée le 29 octobre 1748. Une troisième fille, Marie-Geneviève, est baptisée le 16 novembre 1749. Il reçoit d'Augustin Brousseau quittance de la somme de 1,000 livres pour l'achat d'une maison à Québec (Ct Barolet, 21-1-1750). Il vend à Jean-Antoine Bracquemart et à François Laigniez sa maison de la rue Saint-Charles, à Québec, «entre Antoine Rousseau, forgeron et René Toupin» (Ct Barolet, 13-6-1752). Il achète comptant de Jean-Baptiste Métayer-Saint-Onge, au prix de 100 livres, un terrain situé sur la rue Saint-Jean-Baptiste, à Québec, «dans lequel est compris un ruisseau» (Ct Boucault, 6-5-1751). Il achète de François Leclerc, au coût de 1,300 livres, un terrain avec bâtiment, «sur le fleuve», à Beaumont, entre les héritiers de Guillaume Leroy et l'acquéreur (Ct Boucault, 6-5-1751). Louis-Charles est baptisé le 27 janvier 1751 et inhumé le 10 avril suivant. Il achète de Charles Turgeon le terrain voisin (Ct Boucault, 1-2-1752), dont quittance de 3,000 livres (Ct Boucault, 30-12-1752). Un fils, Charles, est baptisé et inhumé le 19 avril 1752. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, «assemblees en la maniere accoutumee au son de la cloche», lui cèdent, à titre de cens et rentes, un terrain sur la rue Saint-Charles, entre René Toupin et un terrain non cédé (Ct Boucault, 13-5-1752). Une fille, Marie-Louise, baptisée le 29 mai 1752, est inhumée le 12 février 1754. Puis, Jean-Baptiste-Charles, baptisé le 27 janvier 1755 est inhumé le 15 mars 1756. Il achète de Joseph Corbin, charpentier de navire, au coût de 10,000 livres, un «emplacement faubourg St Nicolas» ayant appartenu jusqu'en 1729 à Charlotte Denis de la Ronde, femme de Claude de Ramsay, gouverneur de Montréal (Ct Barolet, 18-7-1756) dont quittance (Ct Barolet, 6-2-1757). Il demeure «rue St-Charles quartier du palais» quand il prête 6,000 livres au sieur Elie Laparre (Ct Barolet, 31-10-1757). Une fille, Marie-Louise, baptisée le 23 mai 1757, est inhumée le 4 août 1758. Nous ignorons la date de son décès, mais sa deuxième épouse lui survit. En 1793, se sentant malade, Charlotte Chamard «qui habite alors rue St-Charles, quartier du Palais», teste «de sa petite chambre du cote Nord de la maison ayant vue par un chassis de six vers de hauteur sur quatre de large sur la rue St-Charles». Elle désire «que les glas soient sonnes a la haute et a la basse ville de Quebec», «qu'il soit chante un service a l'instant que son corps soit eleve d'une marche et que l'on sonne deux cloches». Elle nomme Antoine Cureux, navigateur, cousin germain, exécuteur testamentaire. Sa fille et unique survivante, Marie-Geneviève, mariée à Joseph Noël, jouira de l'usufruit des biens, en plus de deux maisons situées sur la rue Saint-Nicolas, à Québec, qu'elle lui lègue, le résidu étant destiné aux petits-enfants, Louis et Geneviève Noël, au décès de leur mère (Ct Planté, 12-5-1793). La succession tombe en quenouille.

MARIE-ANNE III (Jean-François et Anne Labbé) mariée à Pierre Albert. Famille 8C.

Née vers 1696. Décédée un an après son mariage et inhumée le 2 septembre 1715 à Beaumont.

MARGUERITE III (Jean-François et Anne Labbé) mariée à Jean Turgeon. Famille 8C.

Baptisée le 23 mars 1700 à Saint-François d'Orléans.

Le couple s'installe à Beaumont où Marguerite meurt en couches et est inhumée le 11 juin 1736, deux jours après le baptême de l'enfant, Pierre, inhumé au même endroit le 17 juin suivant. Jean Turgeon convole, le 5 février 1737, à Saint-Michel (Bellechasse) avec Marie-Madeleine Mimaux (Jean et Suzanne Feuilletéau), et décède à l'âge d'environ quatre-vingts ans. Il est inhumé le 21 mars 1772 à Beaumont.

ANGELIQUE III (Jean-François et Anne Labbé) mariée à Louis Roy-Portelance. Famille 8C.

Baptisée le 14 juin 1702 à Saint-Michel (Bellechasse).

MARIE-CHARLOTTE III (Jean-François et Anne Labbé) mariée à Charles Paquet-Lavallée. Famille 8C.

Baptisée le 7 septembre 1704 à Saint-Michel (Bellechasse).

Ce couple reçoit un lopin de terre à Beaumont des parents de l'époux (Ct Rageot, 10-10-1725) qu'il vend par la suite à Joseph Paquet-Lavallée, frère de l'époux (Ct Mommerqué, 22-5-1735), et s'installe à Verchères (Ct Rageot, 8-7-1733). Par son arrière-petit-fils, Augustin Lavallée, Marie-Charlotte III Allaire est l'aïeule du compositeur de l'hymne "O Canada", Calixa Lavallée, baptisé le 28 décembre 1842 à Verchères et décédé à Boston le 21 février 1891.

| | | |
|---------------------------------|--------------------------------------|----------------------------|
| Marie-Charlotte III Allaire | 10-10-1725 Beaumont | Charles Paquet Lavallée |
| André Paquet-Lavallée | 15-2-1768 Verchères | Agathe Coitou-Saint-Jean |
| Jean-Baptiste Lavallée | 23-2-1793 Verchères | Josette Dansereau |
| Augustin-Jean-Baptiste Lavallée | 6-11-1815 Verchères | Charlotte Lalu -Lamontagne |
| Calixte (Calixa) Lavallée | 21-12-1867 Lowell (Massachusetts) | Joséphine Gentilly |

ELISABETH III (Jean-François et Anne Labbé) mariée à Pierre Albert. Famille 8C

Baptisée le 18 février 1711 à Beaumont.

Elle est présente aux contrats de mariage de sa nièce Marie-Josephte (28C) (Ct Sanguinet, 25-9-1750) et de sa nièce Marie-Louise (28C) (Ct Sanguinet, 22-7-1751).

MARIE-JOSEPHE III (Jean-François et Anne Labbé) mariée à Jean-Baptiste Lacasse. Famille 8C.

Baptisée le 6 août 1716 à Beaumont.

Elle vend à son frère Joseph un lopin de terre à Beaumont, acquis par voie d'héritage, entre Louis Allaire et Joseph Paquet-Lavallée (Ct Boucault, 8-7-1740 — Ratification, 16-3-1743).

FRANCOISE-REGIS III (Jean-François et Anne Labbé) mariée à Joseph Gautron-Larochelle. Famille 8C.

Baptisée le 15 avril 1719 à Québec.

Elle est présente au contrat de mariage de son frère Louis et de Marguerite Provost (Ct Pinguet, 12-1-1738). Son époux est «négoçiant

demeurant au Point du Jour Repentigny seigneurie de l'Assomption» (Ct Monmerqué, 6-3-1748).

ETIENNE III (Etienne et Marie-Anne Bilodeau) marié à Marie-Josephte Amiel-Lusignan, puis à Marguerite Fortin. Famille 9C.

Baptisé le 21 novembre 1711 à Sainte-Famille d'Orléans.

On sait que cette famille s'installa à Saint-Ours (Richelieu), en 1725. Etienne III achète de son père un demi arpent sur 30, à cet endroit (Ct Monmerqué, 15-7-1737). À l'Aveu et Dénombrement rendu le 15 mai 1745 par M. Jean-Baptiste de Saint-Ours, il possède 5 arpents de terre labourable, avec maison, étable et grange, entre Nicolas Thibault et le domaine de Saint-Ours, et 9 arpents de terre labourable, avec grange, sur le domaine des «sieurs Beauvais et de Lery» (Cf (100), cit., p. 233). Il vend à Michel Jarret-Beaugard 3 arpents sur 40 (Ct Monmerqué, 9-7-1746). Marie-Josephte Amiel-Lusignan est inhumée à Saint-Ours le 24 janvier 1751. Les héritiers d'Etienne Allaire père lui cèdent, pour la somme de 77 livres, un arpent de terre «à côté de l'acquéreur, tirée d'une terre concédée à Etienne Allaire père» (Ct Souste, 17-2-1753). Il est nommé tuteur de ses enfants mineurs, Charles-Etienne, Marie-Louise, Marie-Thérèse et Ursule (Ct Souste, 15-2-1753). Il convole, le 13 août 1753, avec Marguerite Fortin. Sa fille, Marie-Thérèse, décède en bas âge, en 1757. M. François de Saint-Ours lui concède 4 arpents sur 30 «devant la rivière Richelieu», entre Jean Payan et François Dupré (Ct Monmerqué, 19-3-1760). Pour la somme de 500 livres, il vend à son beau-frère, Julien Fortin, «1-5 de la succession de feu Marguerite Chouinard, sa belle-mère, sur 2 arpents de front faisant partie de 4 arpents sur 30, entre François Lusignan et François Ménard (Ct Monmerqué, 20-3-1760). Il achète de Pierre Ménard, son beau-frère, marié à Catherine Allaire, un demi arpent de front sur la profondeur, dans les «Brulés» (Ct Monmerqué, 14-10-1761). Il est capitaine de milice. En 1751, il est marguillier en charge de la paroisse de Saint-Ours. Il est l'un des donateurs pour payer les frais de la construction de la sacristie. A titre de marguillier, il négocie le contrat pour les travaux de maçonnerie de l'église. Il est inhumé dans l'église paroissiale, le 7 janvier 1778 (Cf (100) cit., p. 257). Marguerite Fortin est élue tutrice des enfants mineurs: Jean-Pierre (20 ans), Michel (18 ans), François (16 ans), Marguerite (14 ans), Marie-Josephte (9 ans) et Jean-Marie (8 ans). Le partage des biens est fait entre les enfants issus des deux alliances (Ct Cherrier, 27-2-1778). L'inventaire, abondamment cité dans l'«Equipement de la ferme canadienne aux XVIIe et XVIIIe siècles (Cf (60) cit.) révèle un actif de 5,284 livres et mentionne «une des plus belles collections de rabots» (p. 81). Elle achète, pour la somme de 3,000 livres, les droits successifs des enfants issus des deux alliances (Ct Cherrier, 25-5-1778) dont quittance (Ct Cherrier, 24-8-1778). Elle cède à son fils Michel un demi arpent sur 60, à Saint-Antoine (Ct Bonnet, 4-10-1791) et une terre d'un arpent sur 30 à Saint-Ours (Ct Bonnet, 4-6-1800).

JACQUES III (Etienne et Marie-Anne Bilodeau) marié à Thérèse Amiel-Lusignan. Famille 9C.

Baptisé le 17 janvier 1717 à Sainte-Famille d'Orléans.

M. Antoine Pécaudy de Contrecoeur lui concède 3 arpents sur 25 «à la rivière Richelieu», entre François Dupré et la seigneurie de Cournoyer (Ct Monmerqué, 29-11-1736). À l'Aveu et Dénombrement de 1745, il possède 15 arpents de terre labourable «dont 7 a la pioche et 8 de bois abattu». En 1750, il est nommé syndic chargé de surveiller les travaux de construction du presbytère du petit Saint-Ours. Le 4 janvier 1753, il con-

voque l'assemblée des francs tenanciers pour la construction de l'église «du petit Saint Ours», et il est chargé de l'achat des planches pour les bancs. Il est présent aux contrats de mariage de sa nièce Marguerite (35C) (Ct Cherrier, 1-10-1774) et de sa nièce Marie-Charlotte (38C) (Ct Cherrier, 16-3-1778). En 1768, à titre d'ancien syndic et d'ancien marguillier, il a son «banc gratuit» dans l'église, pour les précieux services rendus «sans rien demander de retour» (Cf (100) cit., pp. 242, 253, 255, 273 et 300).

Le 7 mars 1754, M. de Léry lui cède un lopin de terre «au ruisseau La Plante», à Saint-Ours, entre Paul Laporte et Jean-Baptiste Emery-Coderre (Cf (100) cit., p.242). Il vend à Louis Asselin un arpent et demi de terre de front sur profondeur, «depuis le chemin du Roi», à Saint-Ours (Ct Hantraye, 3-4-1772).

PIERRE III (Etienne et Marie-Anne Bilodeau) marié à Marie-Louise Emery-Coderre. Famille 9C.

Baptisé le 19 août 1718 au Château-Richer.

En 1731, alors que sa famille habite Saint-Ours, il y est confirmé par Mgr Pierre-Herman Dosquet (Cf (100) cit., p. 220). Il est célibataire quand M. Antoine de Pécaudy de Contrecoeur lui accorde une concession de 3 arpents sur 40 «juste devant la riviere Richelieu» (Ct Monmerqué, 20-3-1736). Il s'installe plus tard à Saint-Denis-sur-Richelieu (Saint-Hyacinthe), où il est élu syndic pour la construction du premier presbytère, le 18 juin 1752, et syndic pour la construction de l'église, en 1764; en 1754, il est marguillier.¹⁰¹ Il cède un arpent et demi de terrain à sa fille Rosalie, mariée à Pierre-François Allard (Ct Hantraye, 7-3-1772) et aussi un arpent et demi à sa fille, Marguerite, mariée à Joseph Vandadaigue-Gadbois, ainsi que les bâtiments, et se réserve, avec son épouse, «une chambre a leur choix avec droit de faire leur cuisine au meme feu que les dits acceptants, la moitié du jardin situe devant la grange et huit cordes de bois bucher a leur frais» et il s'engage à entretenir la moitié de la clôture du jardin (Ct Duvernay, 26-10-1778). Il est présent au contrat de mariage de sa nièce Marie-Charlotte (38C) (Ct Cherrier, 16-3-1778).

JEAN-BAPTISTE III (Etienne et Marie-Anne Bilodeau) marié à Antoinette Emery-Coderre. Famille 9C.

Baptisé le 7 avril 1720 à Sainte-Famille d'Orléans.

Quelques mois avant son mariage, il reçoit de M. Antoine Pécaudy de Contrecoeur une terre de 3 arpents sur 40 «a la riviere Richelieu» (Ct Montmerqué, 30-3-1736). Il est nommé subrogé tuteur des enfants mineurs de son frère Etienne: Charles-Etienne, Marie-Louise, Marie-Thérèse et Marie-Ursule (Ct Souste, 15-2-1753). Marguerite de Repentigny, veuve de Jean-Baptiste de Saint-Ours, sieur Deschaillons, lui cède une terre de 3 arpents sur 30 «devant la riviere Richelieu», près de son frère Jacques (Ct Souste, 18-2-1753). Il achète de Marion Emery-Coderre «un chemin de charrette prenant du chemin du Roi au ruisseau jusqu'à la terre de l'acquireur entre Basile Plouffe et le vendeur» (Ct Hantraye, 21-12-1768). Il s'y trouve encore en 1772 (Cf (100) cit., p. 284). Il est présent à l'inventaire des biens de son frère Etienne (Ct Cherrier, 23-2-1778), et aux contrats de mariage de sa nièce Charlotte (38C) (Ct Cherrier, 16-3-1778) et de son neveu Charles (40C) (Ct Cherrier, 24-2-1786). Sans postérité.

(101) Abbé J.-B.-A. ALLAIRE, *Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu*. St-Hyacinthe, Imprimerie du "Courrier de Saint-Hyacinthe", 1905, pp. 43, 163, 283 et 473).

THEOPHILE III (Etienne et Marie-Anne Bilodeau) marié à Marie-Amable Ménard, puis à Félicité Audet, Famille 9C.

Baptisé le 31 janvier 1722 à Sainte-Famille d'Orléans.

Ce couple s'installe à Saint-Antoine (Verchères). Du début de l'année 1754 à la fin de l'année 1759, deux fils et trois filles y naissent, dont une seule survit, Angélique, qui reçoit un lopin de terre lors de son mariage (Ct Cherrier 16-3-1778). Marie-Amable Ménard décède à l'âge de vingt-huit ans et est inhumée à Saint-Antoine le 12 décembre 1760. Théophile Allaire convole avec Félicité Audet, le 31 mars 1761, à Saint-Ours. Elle est veuve de Joseph Boivin (Louis et Madeleine Simard). Il décède quelques années plus tard, laissant un fils et deux filles de cette deuxième alliance. Félicité Audet convole le 2 février 1767 avec Etienne Ledoux (Gabriel et Marguerite Morin, veuf de Marguerite Gareau) (Dominique et Geneviève Daunais) et de Marie-Josephte Bourgault-Lacroix (Louis et Anne Meunier), et vit à Varennes.

CATHERINE III (Etienne et Marie-Anne Bilodeau) mariée à Pierre Ménard. Famille 9C.

Baptisée le 16 novembre 1706 à Sainte-Famille d'Orléans.

Pierre Ménard vend à son beau-frère, Etienne Allaire, un demi arpent de terre de front sur la profondeur, à Saint-Ours (Richelieu), échu de la succession d'Etienne Allaire père (Ct Monmerqué, 15-7-1737). A l'Aveu et Dénombrement de 1745, il possède 5 arpents sur 30 au « Grand Saint Ours », avec maison et grange (Cf (100) cit., p. 228).

MARIE-FRANÇOISE III (Etienne et Marie-Anne Bilodeau) mariée à François Dupré. Famille 9C.

Baptisée le 14 septembre 1708 à Sainte-Famille d'Orléans.

Ce couple s'installe à Saint-Ours (Richelieu) et achète une terre de 3 arpents de front sur quarante de profondeur, entre Etienne Allaire père et Véronneau (Ct Souste, 15-2-1753).

MARIE-JOSEPHE III (Etienne et Marie-Anne Bilodeau) mariée à Joseph Dufault, puis à Pierre Sicard, Famille 9C.

Baptisée le 29 octobre 1725 à Saint-Ours (Richelieu).

Après son mariage, en 1744, Marie-Josephte Allaire vécut à Saint-Ours et à Sorel. Lors de son deuxième mariage avec Pierre Sicard, veuf de Charlotte de Belleville, le contrat est passé devant « François Grinier écrivain » et déposé au greffe du notaire Cherrier, le 26 août 1776.

FRANÇOIS-MARIE III (Etienne et Marguerite Amiel-Lusignan) marié à Marie-Ursule Laboissière. Famille 10C.

Baptisé le 1er décembre 1736 à Saint-Ours (Richelieu).

Quand il entre en ménage, à l'âge de vingt-quatre ans, il possède une terre de 2 arpents 6 perches sur 40 de profondeur « à la troisième concession de la rivière Richelieu seigneurie de Saint Ours ». Les époux se font don mutuel entrevifs. Les futurs époux logeront à volonté chez les grands-parents paternels de l'épouse, Jean-Baptiste Laboissière et Catherine Martin, qui donne un lit garni et les ustensiles de ménage. La mère de la future épouse lui donne deux têtes de bétail (Ct Duvernay, 29-3-1761). Il est présent aux contrats de mariage de sa nièce Marguerite (35C) (Ct Cherrier, 7-10-1774) et de son neveu Charles (40C) (Ct Cherrier, 24-2-1786). Pour la somme de 830 livres, il acquiert des héritiers de Louis Thibault une terre de 2 arpents 46 perches, « au ruisseau Laplante » à

Saint-Ours (Cts Bonnet, 30-4-1793 et 27-12-1793). Il est nommé tuteur des enfants de son frère Charles (Ct Johanne, 13-14 septembre 1785). Il agrandit son domaine d'un arpent et demi de front sur 25 de profondeur «en la seconde concession» «seigneurie de Saint Ours» (Ct Bonnet, 11-6-1795), et fait donation de 3 arpents sur 50 à son fils Jean-Baptiste, le 2 mars 1798 (Ct Bonnet). En 1778, il est marguillier de la paroisse de Saint-Ours, alors qu'il approuve les plans pour la réparation de l'église, où il a son banc (Cf (100) cit., p. 120). Il est présent aux contrats de mariage de son neveu Joseph (39C) (Ct Bonnet, 23-9-1796) et de sa nièce Marie (39C) (Ct Bonnet, 2-1-1798).

CHARLES III (Etienne et Marguerite Amiel-Lusignan) marié à Catherine Paul-Hus. Famille 10C.

Baptisé le 4 mars 1740 à Saint-Ours (Richelieu).

Ce couple s'installe à Sorel (Richelieu). Il est présent au contrat de mariage de son frère consanguin François-Marie (Ct Lalonne & Duvernay, 29-3-1761). Il décède vers 1785 (Inventaire — Johanne, 13-14 septembre 1785). Un fils et une fille lui survivent, dont son frère François-Marie est nommé tuteur (Idem).

MARIE-ANGELIQUE III (Etienne et Marguerite Amiel-Lusignan) mariée à Jean-Baptiste Lamoureux. Famille 10C.

Baptisée le 31 janvier 1735 à Saint-Ours.

Elle est présente au contrat de mariage de son neveu Joseph (39C) (Ct Bonnet, 23-9-1796), alors qu'elle est veuve.

MARGUERITE III (Etienne et Marguerite Amiel-Lusignan) mariée à Jacques Bourgaud-Lacroix, puis à Joseph Désautels. Famille 10C.

Baptisée le 10 octobre 1738 à Saint-Ours.

Ce couple s'installe à Saint-Ours. Elle est présente au contrat de mariage de son frère consanguin François-Marie (Ct Lalonne & Duvernay, 29-3-1761).

JOSEPH III (Joseph et Madeleine Bidet) marié à Dorothee Elie-Breton. Famille 11C.

Baptisé le 17 décembre 1710 à Saint-Jean d'Orléans.

Pour la somme de 100 livres, il acquiert de Charles Picard-Destrois-maisons une terre de deux arpents de front sur quarante de profondeur «a la seigneurie de la Durantaye», «entre les héritiers de Marie-Anne Fontaine et Jacques Bidet» (Ct Gaschet, 20-2-1733). Il vend à Jacques Tanguay un arpent et demi de terrain «dans la seigneurie de la durantaye», échu de la succession de sa belle-mère, Marie-Rosalie Pépin (Ct Gaschet, 20-8-1741). Ce couple sans enfant fait donation à René Pelchat (sans doute le «domestique mâle» mentionné au recensement de 1762) (Ct Fortier, 18-1-1760), mais l'acte est résilié le 13 avril 1764 (Ct Fortier). Au recensement de 1762, il y a quinze arpents de terre labourable, à Saint-Vallier, et douze têtes de bétail. Il achète de Jacques Blais les droits successifs de Marie-Joseph Corriveau, veuve de Joseph Elie-Breton (Ct Fortier, 17-7-1767). Sans postérité.

PIERRE III (Joseph et Madeleine Bidet) marié à Marthe Thibeault. Famille 11C.

Né vers 171

Pour la somme de 3,000 livres, il vend à Michel Saulien un arpent et demi de terre sur quarante de profondeur, à Saint-Michel (Bellechasse),

«entre la veuve Chabot et Michel Lacroix par devant la riviere Boyer» (Ct Fortier, 14-6-1760). Au recensement de 1762, il a douze arpents de terre labourable et douze têtes de bétail. Le recenseur mentionne cinq fils: Joseph (18 ans), Pierre (16 ans), Nicolas (12 ans), Jean-Baptiste (5 ans) et Jean-Hilaire (3 ans) et deux filles: Marie-Marthe (14 ans) et Marie-Ursule (8 ans). Marie-Angélique, baptisée le 23 septembre 1752, a été inhumée le 23 avril 1760.

GABRIEL III (Joseph et Madeleine Bidet). Célibataire. Famille 11C.
Baptisé le 30 mars 1722 à Saint-Jean d'Orléans.

Les «dames religieuses de l'opital general de Quebec» lui cèdent, à titre de cens et rentes, trois arpents de front sur cinquante de profondeur «dans la cote apelle St Augustin au troisieme rend» «a la ligne qui separe celle de St Jean baptiste» (Ct Gaschet, 12-5-1742)

JEANNE-MARGUERITE III (Joseph et Madeleine Bidet) mariée à Pierre Vallière. Famille 11C. Baptisée le 7 juillet 1712 à Saint-Jean d'Orléans.

Ce couple s'installe à Saint-Augustin. Pierre Vallière reçoit quittance de 150 livres pour un lopin de terre «a l'anse de St-Vallier» «vendu verbalement par les heritiers de Joseph Allaire et Madeleine Bidet» (Cts Boucault, 15-3-1741 et 15-3-1747).

GENEVIEVE III (Joseph et Madeleine Bidet) mariée à Nicolas Chamberland, puis à Joseph Carrier-Lebrun, puis à François Couturier, puis à Etienne Corriveau. Famille 11C.

Baptisée le 26 mars 1714 à Saint-Jean d'Orléans.

En 1759, Etienne Corriveau, son époux, obtient gain de cause contre Joseph Garant, de Saint-Vallier (Musée de Québec, No 1988, 53e liasse).

AGATHE III (Joseph et Madeleine Bidet) mariée à Etienne Carrier-Lebrun. Famille 11C.

Elle décède vers 1742 et l'inventaire des biens a lieu le 19 août 1742 (Ct Gaschet). Etienne Carrier-Lebrun convole avec Marguerite Bolduc (René et Marguerite Malbœuf) (Ct Jacob, 26-6-1742).

FRANCOISE III (Joseph et Madeleine Bidet) mariée à Pierre Roy. Famille 11C.

Pierre Roy échange un terrain avec François Chartier (Ct Gaschet, 22-6-1741), avec son beau-frère, Joseph Allaire (Ct Michon, 18-8-1742) et avec Louis Roy (Ct Gaschet, 14-1-1743).

MARIE JOSEPHTE III (Joseph et Madeleine Bidet) mariée à Joseph Daigneault. Famille 11C. Elle décède en 1750 et l'inventaire des biens de la communauté a lieu le 9 décembre 1750 (Ct Gaschet).

Jeanne-Marguerite, Geneviève, Agathe, Françoise et Marie-Josepthe héritent de la succession (Ct Gaschet, 23-4-1738).

LOUIS BASTIEN III (Louis et Marie Anne Asselin) marié à Marie-Josephte Marceau. Famille 12C.

Baptisé le 7 octobre 1707 à Saint-François d'Orléans.

Il est présent aux contrats de mariage de sa cousine Marie-Dorothée (Ct Dubreuil, 25-12-1724) et de sa cousine Catherine (Ct Barbel, 18-11-1726). Il décède cinq mois seulement après son mariage et est inhumé le 9 décembre 1729 à Saint-François d'Orléans. Un fils posthume, Louis-Sébastien, est baptisé le 14 juin 1730. Quatre mois plus tard (17-4-1730),

Marie-Josephte Marceau convole avec Jean-Baptiste Lefebvre, dont elle a quatre fils et quatre filles, qui se marient par la suite à Saint-Michel (Bellechasse). Elle vend à son fils Louis-Sébastien un lopin de terre «a la riviere Boyer» «entre Joseph Lefebvre et l'acquéreur» (Ct Fortier, 20-7-1763).

PIERRE III (Louis et Marie-Anne Asselin) marié à Marie Nolin, puis à Angélique Montminy. Famille 12C.

Baptisé le 14 novembre 1718 à Saint-François d'Orléans.

Il est présent au contrat de mariage de sa sœur Marie-Marthe (Ct Pichet, 25-7-1740). Il s'installe d'abord à Saint-François d'Orléans, où sa fille Marie-Thérèse est baptisée le 7 septembre 1744 et inhumée le 28 décembre suivant. Trois fils sont par la suite baptisés à Berthier (Montmagny) : Pierre, le premier août 1745, Louis, le 28 janvier 1747 (décédé en bas âge), Joseph-Marie, le 25 octobre 1748. Ses trois autres fils sont baptisés à Montmagny : Michel, le 25 septembre 1750, Jean-Marie, le 13 août 1752 (décédé en bas âge), un enfant anonyme inhumé le 10 décembre 1755, et Jean-François, baptisé le 24 décembre 1756. Après le décès de Marie Nolin, il convole, en 1784, avec Angélique Montminy. Il n'y a pas eu d'enfant issu de cette deuxième alliance

JOSEPH III (Louis et Marie-Anne Asselin) marié à Marie-Louise Labbé, puis à Angélique Landry. Famille 12C.

Baptisé le 22 mars 1731 à Saint-François d'Orléans.

Il est présent aux contrats de mariage de sa sœur Marie-Marthe (Ct Pichet, 25-7-1740) et de sa sœur Geneviève (Ct Fortier, 16-11-1749). Marie-Louise, première enfant, est baptisée le 16 octobre 1746, et Joseph, premier fils, le 7 avril 1749. Deux ans plus tard, Marie-Louise Labbé décède en couches et est inhumée le 10 juin 1751 à Saint-François d'Orléans. L'enfant, Marie-Victoire, baptisée le 24 mai 1751, est inhumée le 31 mai suivant. L'inventaire des biens a lieu le 26 juillet 1752 (Ct Fortier). Il convole le 31 juillet suivant avec Angélique Landry, qui apporte 300 livres à la communauté (Ct Fortier, 26-7-1752). Il achète comptant de Gertrude Lepage, veuve de Jean Carbonneau, et tante maternelle de son épouse, un lopin de terre à Saint-François, entre Raphaël Gagné et Pierre Martineau (Ct Fortier, 26-5-1756). Il achète des héritiers de Charles Landry, ses beaux-frères et belles-sœurs un lopin de terre à Saint-François d'Orléans (Ct Fortier, 7-4-1773). Il décède quelques mois plus tard, à l'âge de quarante-deux ans quatre mois, et est inhumé le 10 juillet 1773. Angélique Landry est nommée tutrice, et Joseph Gagnon, «cousin germain des mineurs», est nommé subrogé tuteur des sept enfants mineurs : Angélique (20 ans), Madeleine (19 ans), Marie-Anne (17 ans), Marie-Josephte (15 ans), Louis-Marie (9 ans), Marie-Louise (7 ans) et Marguerite (4 ans). Angélique Landry, ainsi que les enfants nés du premier mariage du défunt, Joseph et Marie-Louise, renoncent à leurs droits successifs (Ct Crépin, 8 et 9-11-1773). L'actif est d'environ 1,000 livres en plus de la terre, où il y a «une maison construite en pierre de quarante huit pieds de long sur vingt quatre de large en partie couverte de planche l'autre partie de bardos haut et bas garnie de chassis vitre et porte feu contenant une chambre cuisine et deux cabinets» et «un corps de Bastiment servant de grange et etable». Il est le troisième occupant de la terre ancestrale (carte, 82) et son fils Louis-Marie lui succèdera plus tard.

MARIE-JOSEPHTTE III (Louis et Marie-Anne Asselin) mariée à Raphaël Gagné. Famille 12C.

Baptisée le 28 juillet 1710 à Saint-François d'Orléans.

Inhumée le 20 mai 1774 au même endroit.

CATHERINE III (Louis et Marie-Anne Asselin) mariée à Jean-Baptiste Gendreau. Famille 12C.

Baptisée le 14 août 1728 à Saint-François d'Orléans.

Elle est présente au contrat de mariage de sa sœur Geneviève (Ct Fortier, 16-11-1749).

GENEVIEVE III (Louis et Marie-Anne Asselin) mariée à Michel Labbé. Famille 12C.

Baptisée le 31 mai 1728 à Saint-François d'Orléans.

MARIE-MARTHE III (Louis et Marie-Anne Asselin) mariée à Joseph Lemelin. Famille 12C.

Elle est présente au contrat de mariage de sa sœur Geneviève (Ct Fortier, 16-11-1749).

FAMILLE 13C. Aucun descendant connu.

PIERRE III (Alexandre et Catherine Bidet) marié à Geneviève Corriveau, puis à Marie-Anne Boissel. Famille 14C.

Un mois avant son mariage, il échange avec Jacques Bidet une terre «au nord de la rivière de la durantaye», à Saint-Michel, pour une terre à Saint-Vallier (Ct Gaschet, 23-6-1733). Le 8 juillet suivant, sentence à son profit est rendue contre Michel Roy pour «un ancre vendu» (Ordonnance des Intendants de la Nouvelle-France). Un premier-né, Pierre, est baptisé le 23 mars 1734 (décédé en bas âge), puis Joseph, deuxième fils, est baptisé le 31 mars 1736. Un troisième fils, Ambroise, baptisé le 2 août 1738, décède aussi en bas âge. Pierre Allaire est tenu de payer une pension annuelle à Pierre Corriveau et à Anne Gaboury (Ordonnance des Intendants de la Nouvelle-France, 22-3-1738). Un quatrième fils, François, est baptisé le 27 mars 1740. Geneviève, la première fille, est baptisée le 13 octobre 1742. Françoise, la deuxième fille, est baptisée le 15 mai 1746, et enfin, Charles-Robert, le benjamin, est baptisé le 17 juin 1748. Sentence au profit de Pierre Allaire est rendue contre le Sieur Voyer au sujet de la succession de Catherine Bidet (Ordonnance des Intendants de la Nouvelle-France, 27-11-1748). Il est donataire d'Ursule Plante, sa belle-mère, veuve d'Alexandre Allaire (Ct Richard, 29-10-1758). Au recensement de 1762, à Saint-Vallier, il a quarante arpents de terre labourable et vingt-quatre tête de bétail. Geneviève Corriveau est inhumée le 12 février 1765 à Saint-Vallier. L'inventaire des biens a lieu le 7 août 1766 (Ct Fortier). Il convole le 7 février 1784, à Berthier (Montmagny), avec Anne Boissel, âgée de cinquante et un ans, veuve de Jean Durand (Julien et Jeanne Bori), navigateur, décédé le 18 septembre 1760 à Québec. Il n'y a pas d'enfant issu de cette seconde alliance.

LOUIS III (Alexandre et Catherine Bidet) marié à Marie-Josephte Thibault, puis à Marie-Anne Leroux. Famille 14C.

Baptisé le 1er mai 1715 à Saint-Vallier.

Il est âgé de vingt ans quand il épouse Marie-Josephte Thibault, orpheline de mère (Ct Rageot, 6-2-1736). De 1737 à 1756, ce couple donne naissance à six fils et neuf filles, dont deux seulement survivent: Marie-Louise, baptisée le 10 octobre 1745, à Beaumont, et Jean-Baptiste, baptisé le 23 septembre 1748 au même endroit. Il échange avec Pierre Thibault, son beau-frère, 3 arpents de front sur 35 de profondeur «sur le bord de la

riviere boier Seigneurie de St Michel de la Durantaye», «entre Michel Gautron fils et Louis Goupil» pour 2 arpents de front sur 40 de profondeur «sur le bord de la riviere boier Seigneurie de Beaumont» (Ct Gaschet, 4-11-1741). Il cède à Pierre Thibault les droits successifs de son épouse (Cts Gaschet, 4-11-1741 et Barolet, 3-4-1750). Le 24 mars 1753, il donne quittance de la somme de 900 livres à Pierre Buissière (Ct Barolet). Après le décès de Marie-Josephte Thibault, il convole, le 24 mai 1762, avec Marie-Anne Leroux, «de la Laitriere paroisse St-Charles», veuve de Joseph Gonthier, et le contrat de mariage mentionne qu'il «est habitant de la paroisse St-Joseph». Les enfants issus des premiers mariages des futurs conjoints seront entretenus aux frais de la future communauté: les garçons jusqu'à l'âge de quinze ans et les filles jusqu'à ce qu'elles soient pourvues par mariage ou autrement (Ct Saillant, 19-5-1762).

FRANÇOIS-DE-SALES III (Alexandre et Catherine Bidet) marié à Madeleine Denis-Lapierre. Famille 14C.

Baptisé le 9 décembre 1716 à Saint-Vallier.

Il est célibataire quand il acquiert une terre de 3 arpents de front sur 40 de profondeur à Saint-Michel «en la troisième ligne ou rang des habitants» «entre la terre de monsieur le curé et celle de Lavallée» «pres de la riviere Boyer (Ct Pinguet, 27-7-1739). François-de-Sales Allaire décède en décembre 1745. Madeleine Denis-Lapierre va demeurer chez son père, à Saint-Michel (Bellechasse), où a lieu l'inventaire des biens. Alexandre Allaire, père du défunt, est nommé curateur, la veuve étant «mineure de vingt et un ans», et Joseph Denis-Lapierre, son père, est nommé tuteur des enfants mineurs: Marie-Françoise (un an et demi) et Madeleine (trois mois). L'inventaire mentionne qu'il y a dix arpents de terre labourable. La veuve reçoit son préciput de deux cents livres et les meubles doivent être vendus par le tuteur (Ct Barolet, 16-4-1746). Une des deux filles, Madeleine, est inhumée le 2 avril 1746. Madeleine Denis-Lapierre convole à Saint-Vallier, le 26 avril 1746, avec Augustin Rémillard (François et Françoise Hélie) et donne naissance à cinq fils et quatre filles, baptisés à Saint-Vallier. En 1751, à titre de tuteur, Joseph Denis-Lapierre demande que la terre soit vendue (Musée de Québec, No 239). Madeleine Denis-Lapierre décède à l'âge d'environ soixante-neuf ans et est inhumée le 19 avril 1794 à Saint-Cuthbert (Berthier). La succession tombe en quenouille.

JEAN-BAPTISTE III (Alexandre et Catherine Bidet). Célibataire. Famille 14C.

Baptisé le 7 janvier 1725 à Saint-Vallier

Inhumé au même endroit le 26 août 1747.

Il avait reçu une donation de ses parents (Ct Pichet, 6-9-1741).

FAMILLE 15C. Aucun descendant connu.

Quatrième génération

MARIE-JOSEPHE IV (Charles et Marie Asselin) mariée à Joseph Thibault. Famille 23C.

Baptisée le 1er novembre 1723 à Saint-François d'Orléans.

Enfant unique, elle est orpheline de père dès l'âge de cinq mois. Le ménage Thibault s'installe à Saint-Vallier. Elle vend à ses oncles, Etienne

et Joseph (7C), un arpent et demi de front sur profondeur à Saint-Jean d'Orléans, échu de la succession de ses grands-parents paternels, Charles Allaire et Marie Bidet (Ct Fortier, 1-6-1746).

FRANCOIS IV (Jacques et Angélique Cloutier) marié à Marie-Anne Delage. Famille 24C.

Baptisé le 19 août 1734 au Château-Richer.

Il hérite de ses parents (Ct Sanguinet, 18-7-1750). Il est présent au contrat de mariage de sa sœur Madeleine (Ct Fortier, 18-11-1753). A titre de tuteur, son oncle Etienne est témoin à son contrat de mariage; la fiancée est orpheline de père (Ct Fortier, 20-11-1754). Ce couple s'installe à l'île aux Coudres, où naissent, de l'année 1755 à l'année 1770, cinq fils et six filles, dont seulement deux fils décèdent en bas âge. Au recensement de 1762, à l'île aux Coudres, il a huit arpents de terre labourable et onze têtes de bétail. Il est l'ancêtre d'Etienne (138C) qui a donné son nom à la rue Dalaire, à Lévis, de Louis et de Charles (277C) qui ont donné leur nom à la Côte des Dalaire, entre Chicoutimi et Arvida, et du peintre Jean Dalaire (2107C)

ANGELIQUE IV (Jacques et Angélique Cloutier) mariée à Pierre-Lainé-Laliberté. Famille 24C.

Baptisée le 16 février 1723 au Château-Richer.

Elle hérite de ses parents (Ct Sanguinet, 18-7-1750).

MARIE-THERESE IV (Jacques et Angélique Cloutier) mariée à François Tarrault-Champagne. Famille 24C

Baptisée le 12 novembre 1726 au Château-Richer

Elle hérite de ses parents (Ct Sanguinet, 18-7-1750). Un de ses fils, François Tarrault-Champagne, dès l'âge de vingt mois, est adopté par l'oncle paternel de Marie-Thérèse, Etienne (7C) (Ct Sanguinet, 27-2-1767).

MADELEINE IV (Jacques et Angélique Cloutier) mariée à Louis Delage. Famille 24C.

Baptisée le 12 novembre 1728 au Château-Richer.

Elle hérite de ses parents (Ct Sanguinet, 18-7-1750).

ETIENNE IV (Joseph et Anne Gagnon) marié à Marie-Josephte Bonneau. Famille 25C

Baptisé le 24 mars 1739 à Saint-Jean d'Orléans.

Il est présent aux contrats de mariage de sa sœur Marie-Anne (Ct Fortier, 5-5-1755) et de sa sœur Marie-Josephte (Ct Fortier, 27-9-1757). Le jeune ménage s'installe à Saint-François d'Orléans et donne naissance à quatre fils et quatre filles. Trois des filles décèdent en bas âge: Marie-Victoire (1771), Marie-Angélique (1772) et Marie-Louise (1773). En 1766, il entre en possession de la terre du Domaine (carte, 24), transmise depuis de père en fils: Etienne V (75C), Joseph VI (143C), Joseph VII (299C), Siméon VIII (589C), Xavier IX (1195C) et l'occupant acutel, Alfred X (2216C), voisin, à l'Ouest, d'Aristide Dalaire, de la terre ancestrale (carte, 32, 33). Xavier IX Allaire, qui a exploité avec grand succès la terre familiale jusqu'à ce qu'il cède ce bien à son fils Alfred, est aussi le père de Xavier X (2216C), échevin de Beauport, dont la rue Allaire, parallèle à l'avenue Royale, porte le nom depuis le mois de septembre 1959. Etienne IV est aussi l'ancêtre d'Uldéric Allaire, compositeur (1199C), de Joseph-Auguste (1199C), qui a tracé les cartes de l'île d'Orléans et de la France

occidentale, et contribué au blasonnement des armoiries des familles Allaire-Dallaire, et de Gaston Allaire, musicologue (2222C). On signale aussi les descendants d'Étienne IV à Saint-Laurent d'Orléans par François (75C), dont les filles (146C) furent appréciées pour leurs bons offices; leur frère, François-Xavier (146C), navigateur et "grand voyageur devant l'Éternel", a demeuré dans l'ancienne maison Couture, jusqu'au moment où il acquit la maison de Pierre Roberge, où il a vécu ses dernières années. Sa fille Céline (308C), célibataire, devint héritière de la maison paternelle, et son fils Gaudiose (308C) fut organiste. Napoléon, pilote comme son père, propriétaire de l'ancienne maison Charles Pouliot; il mourut prématurément et sa famille (608C) s'installa plus tard à Québec (Figures d'hier et d'aujourd'hui à travers Saint-Laurent, Vol. I, p. 246).

MARIE-JOSEPHE IV (Joseph et Anne Gagnon) mariée à Joseph-Marie Pépin. Famille 25C.

Baptisée le 18 janvier 1738 à Saint-Jean d'Orléans.

MARIE-ANNE IV (Joseph et Anne Gagnon) mariée à Louis Gautron-Larochelle, puis à Étienne-Amable Vallée. Famille 25C.

Née vers 1740.

Elle vend à son père un lopin de terre à Saint-Jean d'Orléans, échu de la succession d'Anne Gagnon, sa mère, «entre François Demeule et Étienne Allaire» (Ct Fortier, 15-3-1756). Elle reconce aux droits de la succession de Louis Gautron-Larochelle, son premier mari, et reconnaît avoir reçu son douaire de 400 livres (Ct Fortier, 27-10-1763).

PIERRE-NOEL IV (Joseph et Geneviève Dufresne) marié à Marie Pouliot. Famille 26C.

Né vers 1748.

Ce couple s'établit à Saint-Vallier (Bellechasse).

JEAN-BAPTISTE IV (Joseph et Geneviève Dufresne) marié à Marie-Anne Landry. Famille 26C.

Baptisé le 11 janvier 1749 à Saint-François d'Orléans.

La veille de son mariage, il reçoit de ses parents, quinze perches de la terre de Saint-Jean d'Orléans, entre «François Demeule et François Tarrault-Champagne», moyennant cens et rentes et à condition de subvenir aux besoins des donataires et à ceux de ses sœurs: Angélique, Geneviève et Marguerite (Ct Crépin, 5-7-1784).

FAMILLE 27C. Aucun descendant connu.

MARIE-LOUISE IV (Jean-François et Madeleine Mignot) mariée à Yves Lapière, navigateur, puis à François Dumaine, et à Martin Langlois, charpentier. Famille 28C.

Baptisée le 1er janvier 1725 à Beaumont.

Elle vend à son oncle paternel, Joseph, de Beaumont, pour la somme de 100 livres, le lopin de terre échu de la succession de ses grands-parents paternels, Jean-François Allaire et Anne Labbé (Ct Boucault, 15-5-1751).

MARIE-JOSEPHE IV (Jean-François et Madeleine Mignot) mariée à Martin Labadie. Famille 28C.

Baptisée le 25 janvier 1729 à Verchères.

Elle est présente au contrat de mariage de sa sœur Marie-Louise (Ct Rageot, 29-10-1747). Comme sa sœur, elle vend à son oncle paternel,

Joseph, le lopin de terre, à Beaumont, échu par voie d'héritage (Ct Boucault, 15-5-1751). Martin Labadie est présent au contrat de mariage de sa cousine par alliance, Marie-Louise (29C) (Ct Huot, 11-11-1765).

JOSEPH IV (Joseph et Marie-Charlotte Renault) marié à Geneviève Couillard-Hébert. Famille 29C.

Baptisé le 30 juillet 1732 à Québec.

Pour la somme de 3,000 livres, et à titre de cens et rentes, il achète de son beau-père «co-seigneur de Beaumont,» une terre de «deux arpents de front à prendre au Rouisseau Mailloux pardevant et par la profondeur aux terres de la riviere Boyer qui est au 3e rang faisant partie d'une terre de 3 arpents de front situe a la cote appele Ville Marie» «joignant d'un cote au dit vendeur et de l'autre cote a Joseph Roy» (Ct Boucault, 10-7-1752), dont quittance le 2 avril 1758 (C.ss.p., Curé de Beaumont). Il est présent aux contrats de mariage de ses sœurs: Marie-Charlotte (Ct Fortier, 4-1-1761), Marie-Louise (Ct Huot, 11-1-1765), Marie-Josephte (Ct Fortier, 9-1-1771) et Marie-Anne (Ct Fortier, 20-1-1772). En 1764, il est marguillier de Beaumont. Il décède à l'âge de soixante et un ans et est inhumé à Beaumont le 8 novembre 1803. Geneviève Couillard-Hébert lui survit près de six ans et est inhumée au même endroit le 23 juin 1809. Sans postérité.

LOUIS-MARIE IV (Joseph et Marie-Charlotte Renault) marié à Françoise Couillard-Hébert. Famille 29C.

Baptisé le 14 septembre 1742 à Beaumont.

Il est d'abord maître tonnelier à Québec. Un an avant son mariage, il s'installe à Beaumont, où il achète, à titre de cens et rentes, de Pierre Beaumont et des (six) co-héritiers «une terre de trois arpents de large sur la profondeur» «depuis la concession du fleuve jusqu'a celle du nord de la riviere Boyer» «entre Pierre Roy et Pierre Dion», ainsi que tous les biens meubles et immeubles. Il doit payer 150 livres à chacun des co-héritiers, subvenir à tous les besoins de Pierre Beaumont et de son épouse, faire inhumer ces derniers «avec chaque une basse messe de requiem et faire dire pour chacun d'eux 23 messes basses pour le repos de leur Ame» (Ct Fortier, 8-4-1767). Le 22 février suivant, il s'acquitte de sa dette envers les co-héritiers. Il est présent aux contrats de mariage de ses sœurs: Elisabeth (Ct Saillant, 31-1-1761) et Marie-Anne (Ct Fortier, 20-8-1772). En 1797, il est marguillier de Beaumont. Il décède à l'âge de soixante-quatre ans et demi et est inhumé le 15 mars 1806 à Beaumont. Cinq fils et une fille lui survivent.

PIERRE IV (Joseph et Marie-Charlotte Renault) marié à Marguerite Curadeau, puis à Marguerite Dassylva-Couturier. Famille 29C.

Baptisé le 5 août 1746 à Beaumont.

Il reçoit de ses parents un lopin de terre à Beaumont, avec la moitié des bâtiments qui s'y trouvent, les instruments aratoires, le cheptel vivant, les biens meubles, et s'engage à subvenir à tous leurs besoins. (Ct Fortier, 19-10-1757). Le 24 janvier 1771, ce contrat est résilié (Ct Fortier). Il est présent aux contrats de mariage de ses sœurs: Marie-Josephte (Ct Fortier, 9-1-1771) et Marie-Anne (Ct Fortier, 20-8-1772). Deux fils et une fille lui survivent de sa première alliance.

MARIE-CHARLOTTE IV (Joseph et Marie-Charlotte Renault) mariée à Pierre Roy. Famille 29C.

Née vers 1733. Le fiancé est un co-paroissien. Marie-Charlotte n'est plus en 1772 (Ct Fortier, 20-8-1772).

MARGUERITE IV (Joseph et Marie-Charlotte Renault) mariée à Jean-Baptiste Nadeau et à Charles Couture.

Famille 29C.

Née vers 1735.

Il y a inventaire des biens de la communauté de la première alliance (Ct Riverin, 16-9-1784). Son deuxième époux est veuf de Louise Joncas.

MARIE-LOUISE IV (Joseph et Marie-Charlotte Renault) mariée à Antoine Brousseau.

Famille 29C.

Baptisée le 31 août 1738 à Beaumont.

Elle est présente aux contrats de mariage de ses sœurs: Marie-Charlotte (Ct Fortier, 4-1-1760) et Marie-Anne (Ct Fortier, 20-8-1772). Il y a inventaire des biens de la communauté (Ct Riverin, 7-4-1777).

ELISABETH IV (Joseph et Marie-Charlotte Renault) mariée à Pierre Dion-Guyon. Famille 29C.

Baptisée le 14 octobre 1740 à Beaumont.

MARIE-ANNE IV (Joseph et Marie-Charlotte Renault) mariée à Pierre Boucher. Famille 29C.

Baptisée le 1er octobre 1744 à Beaumont.

Ses père et mère, frères et sœurs ainsi que leurs conjoints et conjointes, sont présents au contrat de mariage, sauf Marie-Charlotte qui n'est plus (Ct Fortier, 20-8-1772). Le fiancé est majeur et «de la paroisse de l'Assomption».

MARIE-JOSEPHE IV (Joseph et Marie-Charlotte Renault) mariée à Pierre Buissière. Famille 29C.

Baptisée le 15 août 1746 à Beaumont.

FAMILLE 30C. Aucun descendant connu.

GENEVIEVE IV (Louis et Marie-Charlotte Chamard) mariée à Joseph Noël. Famille 31C.

Baptisée le 15 novembre 1749 à Québec.

Elle est usufruitière des biens de ses parents, le résidu étant destiné à ses enfants, Louis et Geneviève Noël (Ct J. Planté, 12-5-1793).

CHARLES-ETIENNE IV (Etienne et Marie-Josephte Amiel-Lusignan) marié à Marie-Josephte Métivier. Famille 32C.

Né vers 1740 (Cf Ct Cherrier, 25-5-1778).

Pour la somme de 300 livres, il vend à sa belle-mère, Marguerite Fortin (9C), le lopin de terre situé au «petit St Ours», près de l'acquéreur, échu de la succession de Marie-Josephte Amiel-Lusignan, sa mère (Ct Cherrier, 11-7-1758). Il contribue aux dépenses des travaux du presbytère de Saint-Ours (Histoire de la Famille et de la Seigneurie de Saint-Ours, 1917, p. 167).

Sans postérité.

MARIE-URSULE IV (Etienne et Marie-Josephte Amiel-Lusignan) mariée à Pierre Boudreau, puis à Joseph Gauthier. Famille 32C.

Son deuxième époux, Joseph Gauthier, exerce le métier de menuisier à Saint-Denis (St-Hyacinthe) (Histoire de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu, pp. 167 et 345).

MARIE-LOUISE IV (Etienne et Marie-Josephte Amiel-Lusignan) mariée à Nicolas Thibault. Famille 32C.

Marguerite LeGardeur, veuve de Jean-Baptiste de Saint-Ours, cède à Nicolas Thibault une terre de trois arpents de front sur quarante de profondeur, à Saint-Ours (Ct Ménard, 16-3-1754 et Histoire de la Seigneurie de Saint-Ours, 1915, p. 278).

Charles-Etienne, Marie-Ursule et Marie-Louise Allaire vendent à Marguerite Fortin, leur belle-mère, leur part de 1,000 livres chacun (Ct Cherrier, 27-2-1778), et pour la somme de 1,200 livres, il vendent à Pierre Lacetière (?) une terre «en bois debout, brulé et fredoches» «au petit St Ours», échues de la succession de leur père (Ct Cherrier, 28-4-1779. Ils donnent quittance à leur frère consanguin Michel de la somme de 100 livres léguée par leur frère consanguin François (Ct Bonnet, 4-10-1791).

MICHEL IV (Etienne et Marguerite Fortin) marié à Françoise Alard. Famille 33C.

Baptisé le 7 août 1759 à Saint-Ours.

La fiancée apporte 3,200 livres en dot. Le fiancé possède deux terres, l'une à Saint-Antoine (Verchères), qu'il vend plus tard à Pierre Dupré (Ct Bonnet, 29-10-1791), et l'autre à Saint-Ours, qu'il vend plus tard à François Duhamel (Ct Bonnet, 4-6-1800), acquises par donation de sa mère (Ct J. Jorand, 14-10-1788). Il est légataire de son frère germain François; il hérite d'une terre de deux arpents de front sur trente de profondeur, à Saint-Ours, et achète de son beau-frère, François Bonin, une terre de trois arpents sur profondeur à Saint-Antoine (Ct Bonnet, 17-6-1791). Il reçoit quittance de ses frères et sœurs qui ont hérité de leur frère donateur, François (Ct Bonnet, 4-12-1791). Il agrandit son domaine de Saint-Ours et achète, au prix de 500 livres, de Jean-Baptiste Payan, une terre de deux arpents de front sur trente de profondeur, voisine de la sienne (Ct Bonnet, 9-10-1795). Il est chargé de négocier les contrats avec les entrepreneurs pour les travaux d'agrandissement de l'église de Saint-Ours, le 12 octobre 1800 (Cf (100) cit., p. 184). Il décède le 4 mai 1808, à l'âge de quarante-sept ans. Trois fils et trois filles lui survivent. Deux de ses fils, Joseph et Pierre, furent des héros de l'insurrection de 1837-48 (Histoire de Saint-Denis-sur-Richelieu, pp. 388, 395 et 408). Le docteur Joseph Allaire, de Saint-Antoine, faisait partie du peloton des patriotes embusqués dans la maison Pagé, à Saint-Denis, et fut le premier qui tira. Son frère Pierre a reçu dans la bouche une balle qui lui est sortie par la joue droite. Le docteur Allaire est décédé le 6 juillet 1839, laissant une femme et une fille unique âgée de seize mois, Josephite, qui épousa, le 25 juin 1863, le notaire C.-P. Germain, de Saint-Antoine, et qui décéda le 22 février 1902.

JEAN-PIERRE IV (Etienne et Marguerite Fortin) marié à Marguerite Lamothe. Famille 33C.

Né vers 1761. Sans postérité.

MARGUERITE IV (Etienne et Marguerite Fortin) mariée à Antoine Meunier-Lapierre. Famille 33C.

Baptisée le 15 octobre 1755 à Saint-Ours.

MARIE-JOSEPHTE IV (Etienne et Marguerite Fortin) mariée à François Bonin. Famille 33C.

Née vers 1768.

Marguerite et Marie-Josephte héritent de leur frère germain François (Ct Bonnet, 17-6-1791).

FAMILLE 34C. Aucun descendant connu.

PIERRE IV (Pierre et Marie-Louise Emery-Coderre) marié à Marie-Louise Payan-Saint-Onge. Famille 35C.

Il s'installe à Saint-Denis-sur-Richelieu, où il possède une terre de deux arpents de front sur quarante de profondeur, dont il vend plus tard, pour la somme de 2,000 livres payables en dix ans, un arpent et demi à Hyacinthe Rousseau (Cf Ct Bonnet, 19-2-1796), acquise le 3 août 1763 de Monsieur de Contrecoeur (Histoire de Saint-Denis-sur-Richelieu, p. 282). Pour la somme de 2,450 livres, il vend comptant à Joseph Girouard une terre située «partie dans la seigneurie de St-Ours, partie dans la seigneurie Laperriere» (Ct Bonnet, 19-2-1796). Un fils et quatre filles lui survivent.

MARGUERITE IV (Pierre et Marie-Louise Emery-Coderre) mariée à Joseph Vandandaigue-Gadbois. Famille 35C.

Elle apporte en dot 2,500 livres, soit un arpent et demi de la terre de Saint-Denis hérité de ses parents, avec les bâtiments, à condition de loger ses père et mère et de subvenir à leurs besoins (Cf Ct Hantraye, 7-3-1772), et le futur époux possède une terre au même endroit (Ct Cherrier, 1-10-1774). Elle est présente au contrat de mariage de son frère Pierre (Ct Hantraye, 23-1-1768).

ROSALIE IV (Pierre et Marie-Louise Emery Coderre) mariée à Pierre-François Allard. Famille 35C.

Comme sa sœur Marguerite, elle apport en dot l'arpent et demi de la terre de Saint-Denis «avec les bâtiments et le bois qui s'y trouvent» (Cf Ct Hantraye 7-3-1772). Elle est présente aux contrats de mariage de son frère Pierre (Ct Hantraye, 23-1-1764) et de sa sœur Marguerite (Ct Cherrier, 1-10-1774).

FAMILLE 36C. Aucun descendant connu.

ANGELIQUE IV (Théophile et Marie-Amable Ménard) mariée à Paul Guertin. Famille 37C.

Baptisée le 6 mars 1755 à Saint-Ours.

Elle est orpheline de mère dès l'âge de cinq ans.

CHARLES IV (Théophile et Félicité Audet) marié à Marie-Josephte Benoit. Famille 38C.

Il est présent au contrat de mariage de sa sœur Marie-Charlotte (Ct Cherrier, 15-3-1778), Un fils lui survit (86C).

MARIE-CHARLOTTE IV (Théophile et Félicité Audet) mariée à Louis Sanschagrin-Renaud. Famille 38C.

Elle apporte en dot un lopin de terre «en bois debout», situé à Saint-Antoine (Verchères), reçu de ses parents, ainsi qu'un lit garni donné par son oncle paternel Jean-Baptiste (Ct Cherrier, 16-3-1778).

CATHERINE IV (Théophile et Félicité Audet) mariée à Alexis Plouffe. Famille 38C.

FRANCOIS-PIERRE IV (François-Marie et Marie-Ursule Labois-sière) mariée à Marie Véronique Chapdelaine. Famille 39C.

Il échange sa terre avec celle de Louis Plouffe, «au ruisseau Laplante», Saint-Ours (Ct Bonnet, 20-3-1793). Pour la somme de 1,200 livres, il achète comptant de Joseph Thibeault un lopin de terre «a la seconde con-

cession de La Bosse» (Idem). Il est présent aux contrats de mariage de son frère Joseph (Ct Bonnet, 23-9-1796) et de sa sœur Marie (Ct Bonnet, 2-1-1798). Il teste le 1er août 1842 et nomme son fils Charles son légataire (Ct LeNoblet-Duplessis). Il est l'ancêtre de Son Excellence Révérendissime Monseigneur Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg (Saskatchewan), dont la mère se nommait Amélia Allaire (322C), et du chanoine J.-B.-A. Allaire (618C).

CHARLES IV (François-Marie et Marie-Ursule Laboissière) marié à Rosalie Bonin, à Catherine Desmarais, puis à Marie-Louise Plante. Famille 39C.

Au moment de son mariage, il possède une terre de vingt-huit arpents labourables, à Saint-Ours, ainsi que des bâtiments. Son père lui donne cinq têtes de bétail et des articles de ménage. Elle apporte en dot 1,000 livres, un lit garni et deux têtes de bétail (Ct Bonnet, 16-1-1795). L'année suivante, de concert avec son frère Joseph, il achète une terre «près de la première rivière du Pot au Beurre» (Sorel) (Ct Crébassa, 4-2-1796), qu'ils échangent avec Bénoni Thibeault pour une terre équivalente située «au lieu appelé Fleury», à Saint-Ours, «derrière la ligne seigneuriale de Sorel Nord», «au nord de la ligne 24», «terre en bois de bout où il n'y a que le chemin et les fossés» (Ct Bonnet, 26-11-1798). Deux ans plus tard, Charles et Joseph échangent cette terre avec Charles de Saint-Ours, pour une terre équivalente, située «au no 21 du même lieu» «en bois debout» (Ct Bonnet, 22-5-1800). Charles Allaire est présent au contrat de mariage de sa sœur Marie (Ct Bonnet, 2-1-1798). De son premier mariage, un fils et une fille lui survivent (89C), de son deuxième mariage, deux fils et une fille (90C) et de son troisième mariage, quatre filles et trois fils, dont Joseph, prêtre (92C). Il est l'aïeul de: Aram Pothier, juge et gouverneur du Rhode Island (Cf 91C), de Victor Allaire, émigré aux États-Unis en 1857, et revenu au pays durant la guerre civile (Cf 172C), dont le fils Victor fut conseiller municipal de Woonsocket (Rhode Island). Parti au Klondyke lors de la grande fièvre de l'or, ce dernier y fut dévoré par les loups, victime, comme tant d'autres, des promoteurs d'entreprises ferroviaires et des exploiters sans vergogne qui, pour s'assurer de gros bénéfices dans les compagnies récemment fondées, n'hésitaient pas à spéculer sur la crédulité humaine et sur la vie même de leurs semblables. Pour attirer les gens vers cet Eldorado, l'on répandait à grand renfort de publicité la nouvelle que l'on y ramassait l'or comme par enchantement. Il se trouva beaucoup de gens enthousiasmés par ces réclames surfaites. Peu s'enrichirent au Klondyke. Par contre, nombreux furent ceux qui y périrent ou qui ne purent en revenir.

JOSEPH IV (François-Marie et Marie-Ursule Laboissière) marié à Madeleine Côté. Famille 39C.

Au moment de son mariage, il est propriétaire terrien à Saint-Ours, et il reçoit 600 livres de son père. Elle apporte un lit garni, un rouet et deux têtes de bétail (Ct Bonnet, 23-9-1796). Il échange des terres conjointement avec son frère Charles (Vide supra). Il divise ses biens entre ses fils Charles et Pierre (Ct LeNoblet-Duplessis, 17-9-1831). Trois fils et quatre filles lui survivent (Cf 92C). Cependant, on ne trouve nulle trace d'un des donataires, son fils Charles, ni de Marguerite et de Roch, qui sont mentionnés à l'acte de donation précité.

JEAN-BAPTISTE IV (François-Marie et Marie-Ursule Laboissière) marié à Judith Gauthier. Famille 39C.

Il est présent au contrat de mariage de sa soeur Marie (Ct Bonnet, 2-1-1798). Ses parents lui donnent une terre de trois arpents de front sur cinquante de profondeur, «au ruisseau Laplante», à Saint-Ours, «entre Jacques Valentin-Grégoire et Athanase Fradet», avec «maison en pierre et bâtiments», ainsi qu'une prairie «de sept arpents de terre en superficie» (Ct Bonnet, 2-3-1798). Deux fils et une fille lui survivent (Cf 88C). Par son ascendance paternelle, Judith Gauthier descend d'Anne LeMoyne, mariée à Michel Messier, soeur de Charles LeMoyne, père des «Macchabées de la Nouvelle-France».

MARIE IV (François-Marie et Marie-Ursule Laboissière) mariée à Pierre Archambault, puis à Louis Pichette. Famille 39C.

Elle apporte 300 livres en dot (Ct Bonnet, 2-1-1798).

AGATHE IV (François-Marie et Marie-Ursule Laboissière) mariée à Jean Girouard. Famille 39C.

Elle est présente au mariage de sa soeur Marie (Idem).

CHARLES IV (Charles et Catherine Paul-Hus) marié à Joseph Joubert. Famille 40C.

Son père étant décédé, son oncle paternel François-Marie est témoin à son mariage (Ct Cherrier, 24-2-1785). Deux fils et deux filles lui survivent (93C).

MARGUERITE IV (Charles et Catherine Paul-Hus) mariée à Louise Morrissette. Famille 40C.

Ce couple s'installe à Saint-Hyacinthe. Elle donne à son oncle paternel et tuteur François-Marie quittance de la somme de 177 livres 14 sols héritée de ses parents (Ct Bonnet, 11-10-1796).

FAMILLE 41C. Aucun descendant connu.

JOSEPH IV (Pierre et Marthe Thibeault) marié à Joseph Lacasse. Famille 42C.

Baptisé le 3 février 1744 à Saint-Michel (Bellechasse).

Il donne à son fils Joseph une terre d'un arpent de front sur trente de profondeur «au 4e rang des concessions de la seigneurie de Lauzon au sud de la rivière Boyer paroisse St-Gervais» (Ct Turgeon, 19-3-1797). Deux fils et deux filles lui survivent (94C).

PIERRE IV (Pierre et Marthe Thibeault) marié à Nathalie Chabot. Famille 42C.

Né vers 1746.

Il est l'ancêtre de monsieur Louis-Philippe Dallaire (1360C), qui a donné son nom à la rue Dallaire, à Rouyn (Rouyn-Noranda).

NICOLAS IV (Pierre et Marthe Thibeault) marié à Marie-Reine Levitre et à Elisabeth Cheval-Saint-Jacques. Famille 42C.

Baptisé le 21 mars 1750 à Saint-Michel (Bellechasse).

LOUIS-SEBASTIEN IV (Louis-Bastien et Marie-Joseph Marceau) marié à Thérèse Deblois-Grégoire, puis à Marie-Louise Fradet. Famille 43C.

Baptisé le 14 juin 1730 à Saint-François d'Orléans.

Pour la somme de 300 livres, il vend à Jean-Baptiste Lefebvre, son frère utérin, un lopin de terre à Saint-François d'Orléans (Ct Fortier,

15-7-1754), acquitté le 5-5-1757 (Ct Fortier). Des deux fils et trois filles issus de cette alliance, une fille survit (98C). Thérèse Deblois-Grégoire est inhumée le 3 mars 1759 à Saint-Michel (Bellechasse) où cette famille demeure. L'année suivante, il convole avec Marie-Louise Fradet (Ct Fortier, 12-11-1760). Il vend comptant à Jean Fradet un lopin de terre situé à Saint-Michel (Bellechasse), échu à son épouse de la succession de ses parents (Ct Fortier, 5-1-1762). Au prix de 145 livres, il achète comptant de Jean-Baptiste Lefebvre (son beau-père et deuxième époux de sa mère) une terre d'un arpent et demi de front sur profondeur « depuis la rivière Boyer » « entre Joseph Lefebvre et l'acquéreur » (Ct Fortier, 20-7-1763). Un fils et deux filles lui survivent de son deuxième mariage (99C).

JOSEPH-MARIE IV (Pierre et Marie Nolin) marié à Angélique Doré et à Marguerite Buteau. Famille 44C.

Baptisé le 25 octobre 1748 à Berthier (Montmagny).

MICHEL IV (Pierre et Marie Nolin) marié à Marie Trahan. Famille 44C.

Baptisé le 25 septembre 1750 à Montmagny.

JEAN-FRANÇOIS IV (Pierre et Marie Nolin) marié à Josephte Emond. Famille 44C.

Baptisé le 24 décembre 1756 à Montmagny.

FAMILLE 45C. Aucun descendant connu.

JOSEPH IV (Joseph et Marie-Louise Labbé) marié à Marie-Louise Marceau. Famille 46C.

Baptisé le 7 avril 1749 à Saint-François d'Orléans.

Il est présent aux contrats de mariage de sa soeur Marie-Louise (Ct Crépin, 19-11-1770) et de sa soeur consanguine, Angélique (Ct Crépin, 10-6-1775). Deux fils et une fille lui survivent (104C).

MARIE-LOUISE IV (Joseph et Marie-Louise Labbé) mariée à Victor Martineau. Famille 46C.

Baptisée le 16 octobre 1746 à Saint-François d'Orléans.

Elle renonce à la succession de ses parents (Ct Crépin, 19-11-1770).

Elle est inhumée le 27 octobre 1776 à Saint-François d'Orléans, à l'âge de trente ans.

LOUIS-MARIE IV (Joseph et Angélique Landry) marié à Marie-Louise Pépin-Lachance. Famille 47C.

Né vers 1764

Il est le quatrième occupant de la terre ancestrale (carte, 32), et son fils Louis (105C) lui succédera plus tard. Deux fils et six filles lui survivent.

ANGÉLIQUE IV (Joseph et Angélique Landry) mariée à Louis Nadeau, puis à François Martineau, contre-maître à l'Hôtel-Dieu de Québec. Famille 47C.

Née vers 1753.

MARIE-JOSEPHTE IV (Joseph et Angélique Landry) mariée à Louis Coulombe. Famille 47C.

Née vers 1758.

MARIE-CATHERINE IV (Joseph et Angélique Landry) mariée à Jacques Blouin. Famille 47C.

JOSEPH IV (Pierre et Geneviève Corriveau) marié à Geneviève Dorval. Famille 48C.

Baptisé le 31 mars 1736 à Saint-Vallier (Bellechasse).

Il vend à Jean-Marie Fradet trois arpents de front sur quarante de profondeur «a la troisième ligne seigneurie de St-Vallier» «entre Ignace Poulin et Paquet-Lavallée» (Ct Fortier, 17-7-1767). Il est présent aux contrats de mariage de sa soeur Marie-Françoise (Ct Fortier, 29-7-1772) et de sa cousine Angélique (47C) (Ct Crépin, 10-6-1775). Il teste en faveur de son épouse (Ct Riverin, 3-4-1780). Sans postérité.

CHARLES-ROBERT IV (Pierre et Geneviève Corriveau) marié à Marie-Josephte Bolduc. Famille 48C.

Baptisé le 17 juin 1748 à Saint-Vallier (Bellechasse).

Il achète comptant de ses soeurs Geneviève et Marie-Françoise les lopins de terre à elles échus par droits successifs (Cts Fortier, 7-8-1766 et Riverin, 8-12-1773). Il reçoit quittance de Pierre Bolduc, son beau-père (Ct Riverin, 12-12-1774).

GENEVIEVE IV (Pierre et Geneviève Corriveau) mariée à Athanase Fradet. Famille 48C.

Baptisée le 13 octobre 1742 à Saint-Vallier.

Inhumée le 20 mai 1765 au même endroit.

MARIE-FRANCOISE IV (Pierre et Geneviève Corriveau) mariée à Auguste Couture. Famille 48C.

Baptisée le 15 mai 1746 à Saint-Vallier.

FAMILLE 49C. Aucun descendant connu.

JEAN-BAPTISTE IV (Louis et Marie-Josephte Thibault) marié à Catherine Clément-Labonté. Famille 50C.

Baptisé le 23 septembre 1748 à Beaumont.

Un fils lui survit.

MARIE-LOUISE IV (Louis et Marie-Josephte Thibault) mariée à Paul Mirabin. Famille 50C.

Baptisée le 10 octobre 1745 à Beaumont.

Paul Mirabin est veuf de Louise Sédillot «décédée sans postérité» (Ct Panet, 4-1-1775).

FAMILLE 51C. Aucun descendant connu.

MARIE-FRANCOISE IV (François-de-Sales et Madeleine Denis-Lapierre) mariée à J.-Charles Gagnon. Famille 52C.

Baptisée le 29 juin 1744.

Seule enfant survivante, elle est âgée d'un an et demi quand son père décède et son aïeul maternel, Joseph Denis, est nommé tuteur. A ce titre, il demande que soit vendue la part de terre qui revient à Marie-Françoise «mineure de 7 ans», laquelle part consiste en deux perches et demie de terre, «dont le revenu ne pourrait suffire à payer les dépenses occasionnées par les clotures fosses chemins du Roy» (Musée de Québec, No 239).

Sur tous les contemporains de cette quatrième génération que nous achevons d'évoquer déferle l'immense vague d'histoire que nous connaissons, alors que pour ce jeune peuple «le temps s'arrête et n'a plus

d'avenir». Par le traité de Paris de 1763, la cession du Canada consécutive à la guerre de Sept Ans bouleverse cette société encore en voie de formation. Isolée du progrès universel, refoulée du monde des affaires faute de capital et de connaissances techniques, renfermée sur soi, elle reste agricole, cramponnée à la terre pour vivre, attachée à l'église qui devient pour elle le phare vers lequel naviguent toutes les détresses. Deux siècles nous séparent de ce passé déjà légendaire. Nous songeons avec émotion à tant d'efforts tentés pour panser les plaies de cette branche détachée de l'arbre, aux luttes héroïques soutenues pour nous conserver un si noble héritage.

Dans le grand remous d'un progrès de plus en plus exigeant, nous assistons aujourd'hui à l'effacement d'un décor dont la douceur ne sera plus bientôt qu'un nostalgique souvenir. Aussi bien, en parcourant nos belles campagnes, si chères à nos aïeux, il nous est doux de retrouver ici et là encore la trace du paysage serein où s'est écoulé leur existence, dans le travail des champs et l'activité du foyer, et nous souhaitons que de génération en génération, se perpétue le souvenir de ceux qui l'ont animé.

